

ÉCOLE DU LOUVRE

Julie LAVERAT

Concevoir un livret Facile à Lire et à
Comprendre pour les personnes en
situation de handicap mental :
l'exemple du MUDO – Musée de l'Oise

ANNEXES

Mémoire de stage
(2^{de} année de 2^e cycle)
en médiation
présenté sous la direction
de M^{me} Claire MERLEAU-PONTY
et de M^{me} Clémence BOURCIER

Août 2019

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



SOMMAIRE

Annexe 1 : Composition de la Commission nationale Culture et Handicap	3
Annexe 2 : La collection des guides Culture et Handicap	4
Annexe 3 : La Réunion des établissements culturels pour l’accessibilité.....	5
Annexe 4 : le prix « Patrimoines pour tous ».....	7
Annexe 5 : Visuels du MUDO – Musée de l’Oise.....	9
Annexe 6 : Organigramme du MUDO – Musée de l’Oise en 2019	18
Annexe 7 : Listes des visites et activités proposées aux scolaires	19
Annexe 8 : Guide d’entretien pour un entretien semi-directif avec la Responsable du Service des publics du MUDO-Musée de l’Oise	23
Annexe 9 : Retranscription de l’entretien semi-directif avec Clémence Bourcier, Responsable du Service des publics du MUDO – Musée de l’Oise, 20 juin 2019	25
Annexe 10 : Les situations de handicap dans l’Oise.....	38
Annexe 11 : Statistiques pour la marque Tourisme & Handicap.....	39
Annexe 12 : Les critères d’accessibilité pour obtenir le pictogramme handicap mental de la marque Tourisme & Handicap	41
Annexe 13 : Inclusion Europe.....	44
Annexe 14 : Exemples de livrets FALC de différents musées.....	45
Annexe 15 : Les six focus sur des œuvres du livret FALC.....	53
Annexe 16 : Premier livret pour le MUDO – Musée de l’Oise.....	57
Annexe 17 : Deuxième livret FALC pour le MUDO – Musée de l’Oise.....	70
Annexe 18 : Version améliorée du second Livret FALC pour le MUDO – Musée de l’Oise .	83
Table des figures	96

Annexe 1 : Composition de la Commission nationale Culture et Handicap

La Commission nationale Culture-Handicap est créée par décret. Elle est composée du Comité d'entente qui réunit huit associations représentatives des personnes handicapées :

- L'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales) ;
- L'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) ;
- L'APF (Association des Paralysés de France) ;
- Le GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques) ;
- L'UNAFAM (Union des Amis et Familles de Malades Mentaux) ;
- L'UNISDA (Union Nationale pour l'Insertion Sociale des Déficients Auditifs) ;
- Le CNPSA (Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles) ;
- Le CLAPEAHA (Comité de Liaison et d'Action des Parents d'Enfants et d'Adultes Atteints de handicaps Associés) ;

auquel se rajoutent :

- Un représentant d'EUCREA France (Europe Créativité) ;
- Un représentant de la Fondation Nationale de Gérontologie ;
- 4 personnes handicapées appartenant au milieu culturel et artistique ;
- 3 représentants du Ministère de la Culture ;
- Des représentants du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité ¹. [Aujourd'hui ministère de la Transition écologique et solidaire et ministère du Travail].

¹ Ministère de la Culture, *Culture et Handicap* : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Commission-nationale-Culture-et-Handicap>

Annexe 2 : La collection des guides Culture et Handicap

Depuis 2007, le ministère de la Culture a entamé la publication d'une collection de guides pratiques de l'accessibilité. Cette collection Culture et Handicap est à destination des professionnels de la culture. La collection se compose comme suit :

- ❖ Un premier guide de portée générale (2007) : *Culture et handicap. Guide pratique de l'accessibilité.*
- ❖ Un deuxième guide consacré au spectacle vivant (2009) : *Accessibilité et spectacle vivant. Guide pratique.*
- ❖ Un troisième ouvrage dédié à l'accueil des personnes handicapées mentales dans les lieux de culture (2010) : *Équipements culturels et handicap mental.*
- ❖ Un quatrième guide autour des expositions et parcours de visite accessibles (2016) : *Expositions et parcours de visite accessibles.*
- ❖ Un cinquième guide consacré à l'accessibilité du cinéma (2018) : *Cinéma et accessibilité.*
- ❖ Un sixième guide à destination des directeurs des conservatoires de danse, musique et théâtre, pour un enseignement artistique accessible, est actuellement en cours de finalisation.

Les guides sont tous téléchargeables sur le site du ministère de la Culture à l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Guides-pratiques>

Annexe 3 : La Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité

Le 28 mars 2003, le ministre de la Culture a demandé à ses établissements publics de proposer des mesures concrètes afin d'améliorer, à court terme, l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements culturels. La mission Culture et Handicap ainsi créée a pris en 2008 le nom de « Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité » (RECA). Elle est pilotée par Universcience².

Voici la liste des 32 établissements membres de la RECA (en octobre 2018)³ :

Établissements publics relevant du ministère de la Culture (22 dont 1 observateur)

1. Archives nationales (sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine)
2. Bibliothèque nationale de France
3. Bibliothèque publique d'information
4. Centre des monuments nationaux
5. Centre Pompidou
6. Théâtre national de Chaillot
7. Château de Versailles
8. Cité de l'architecture et du patrimoine
9. Cité de la musique – Philharmonie de Paris
10. La Villette
11. Musées d'Orsay et de l'Orangerie
12. Musée du Louvre
13. Musée du quai Branly – Jacques Chirac
14. Musée national de l'histoire de l'immigration
15. Musée national des arts asiatique – Guimet
16. Musée Rodin
17. Odéon - Théâtre de l'Europe
18. OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture)
19. Réunion des musées nationaux – Grand Palais
20. Sèvres – Cité de la céramique

² Ministère de la Culture, *1er Forum de la mission RECA (Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité)*, dossier de presse, 16 octobre 2018, p. 3.

³ *Ibid.*, p. 6.

21. Universcience (Cité des sciences et de l'industrie Palais de la découverte) – Pilote
22. Centre national du cinéma et de l'image animée – Observateur

Autres établissements publics (10)

23. Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France
24. Département des Hauts-de-Seine
25. Institut du monde arabe
26. Musée de la poste
27. Musée de l'air et de l'espace
28. Musée de l'armée
29. Musée des arts et métiers
30. Musée national de la marine
31. Muséum national d'Histoire naturelle
(Musée de l'Homme et Grand site du Jardin des plantes)
32. Palais de Tokyo.

Annexe 4 : le prix « Patrimoines pour tous »

Créé en 2011, le prix Patrimoines pour tous récompense tout établissement patrimonial, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, villes et pays d'Art et d'Histoire, centre d'archives, musée de France, monument historique ou jardin remarquable qui a mis en place une politique d'accessibilité généralisée de qualité en direction des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap (moteur, visuel, auditif et mental)⁴. Il récompense la mise en accessibilité des institutions culturelles au profit de personnes en situation de handicap que ce soit au niveau moteur, visuel, auditif ou mental. Il remplace le prix « Des musées pour tous », créé en 2007 par le ministère de la Culture, en l'élargissant aux monuments et aux centres d'interprétation du patrimoine.

Le jury est composé, d'une part, des représentants de la Direction générale des patrimoines et du Secrétariat général, d'autre part, de la déléguée ministérielle à l'accessibilité, d'un représentant de la Direction générale des entreprises au titre de la sous-direction du Tourisme, des Clientèles touristiques et de la Qualité de l'Accueil, de quatre représentants des associations de personnes handicapées correspondant aux quatre grandes « familles » de handicap (moteur, mental, auditif, visuel), et enfin de la présidente de l'association « tourisme-handicap » ou un représentant du ministère du tourisme en charge de cette marque⁵.

Depuis sa création, ce prix doté de 50 000 € a permis de récompenser les démarches de 30 établissements patrimoniaux. Les principaux critères sont les suivants :

- L'existence d'une démarche globale d'accessibilité généralisée ;
- La prise en compte des normes d'accessibilité numérique pour les sites d'information en ligne ;
- L'accessibilité du cadre bâti articulée à des politiques culturelles et de médiation inclusive ;
- La présence ou le développement de partenariats avec les diverses associations représentatives des personnes en situation de handicap ;

⁴ DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Prix "Patrimoine pour tous" - Edition 2018* :

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Actualites/Prix-Patrimoine-pour-tous-Edition-2018>

⁵ Ministère de la Culture, *Règlement du prix Patrimoines pour tous Édition 2018*, p. 2. (téléchargeable sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Actualites/Prix-Patrimoine-pour-tous-Edition-2018>).

- La mise en œuvre d’actions menées auprès d’établissements ayant en charge des personnes en situation de handicap ;
- L’existence d’outils favorisant l’autonomie des personnes en situation de handicap⁶.

« Il récompense les réalisations les plus novatrices dans le domaine des offres culturelles, comme les médiations multisensorielles, la résidence d'artiste en situation de handicap, les lectures à voix haute, les visioguides, les maquettes, les outils multimédias adaptés et intégrés dans le parcours des individuels, les applications dédiées téléchargeables sur les sites internet, tout en préservant la mixité des publics, répondant ainsi à une qualité d'usage pour tous. Ces actions de médiation et les outils d'aide à la visite, comme la signalétique didactique, l'agencement d'un mobilier ergonomique dans les salles d'ateliers, les dispositifs d'éclairage innovant, les loupes grossissantes, etc., doivent constituer par ailleurs un gage d'excellence dans ce domaine dès lors qu'ils visent à favoriser la plus grande autonomie des personnes en situation de handicap.⁷ »

En 2017 par exemple, pour la 7e édition du Prix Patrimoine pour tous, *« le jury a décerné le premier prix au musée de Bretagne, qui déploie des efforts remarquables pour tendre à l’accessibilité universelle. Derrière cet établissement, se trouve le Musée départemental Arles antique, récompensé pour ses nombreux aménagements structurels et l’investissement de ses équipes de médiation en faveur des visiteurs handicapés. Enfin la Forteresse Royale de Chinon a reçu une mention spéciale pour avoir entamé, en dépit de ses contraintes patrimoniales, un ambitieux plan d’amélioration de l’accessibilité de son site⁸ ».*

⁶ Ministère de la Culture, *1er Forum de la mission RECA (Réunion des établissements culturels pour l’accessibilité)*, dossier de presse, 16 octobre 2018, p. 16.

⁷ Ministère de la Culture, *Règlement du prix Patrimoines pour tous Édition 2018*, op.cit., p. 1.

⁸ Ministère de la Culture, *Patrimoine : ouvrir ses portes au handicap* : <http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Patrimoine-ouvrir-ses-portes-au-handicap>

Annexe 5 : Visuels du MUDO – Musée de l’Oise

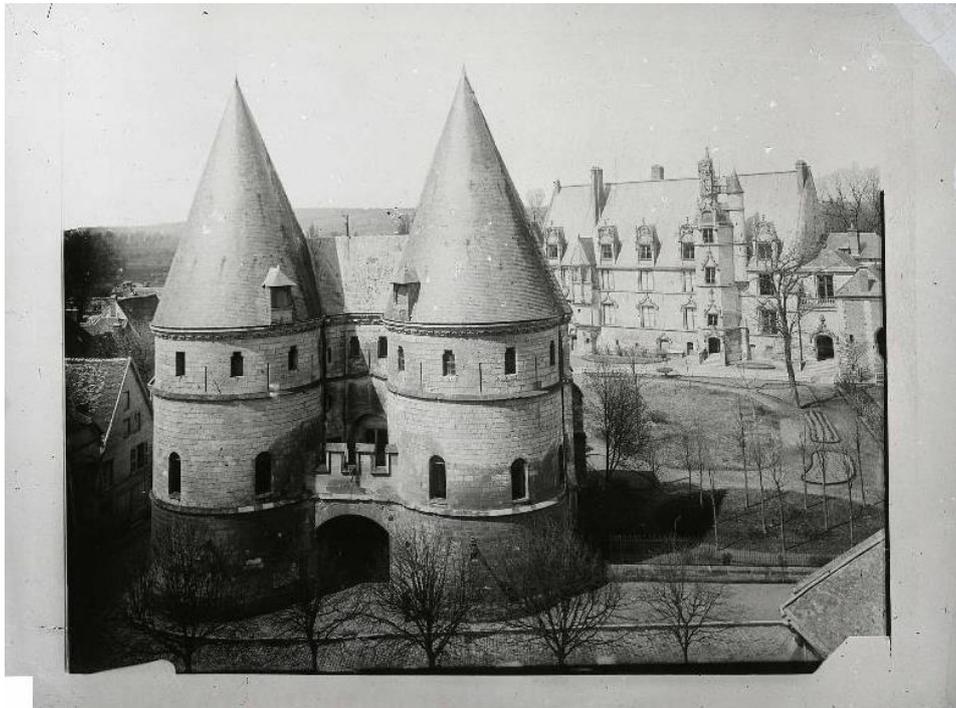


Figure 1 : Léon Fenet, *Palais épiscopal, vue générale* - 1885-1898 – Beauvais © Archives départementales de l'Oise [13 Fi 036]



Figure 2 : Léon Fenet, *Palais épiscopal, vue générale* - 1885-1898 - Beauvais - © Archives départementales de l'Oise [13 Fi 031]



Figure 3 : *Palais Renaissance - MUDO - Musée de l'Oise et jardin*, 2019 © Julie Laverat



Figure 4 : *Tours du châtelet d'entrée - MUDO - Musée de l'Oise, avec une classe suivant la visite Moyen Âge*, 2019 © Julie Laverat



Figure 5 : Aile Saint-Pierre abritant le MUDO - Musée de l'Oise et jardin, rosiers grimpants sur la gauche, labyrinthe et fontaine sur la droite, 2019 © Julie Laverat



Figure 6 : Vue de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, du châtelet d'entrée – MUDO – Musée de l'Oise et du jardin depuis l'entrée du palais Renaissance, 2019 © Julie Laverat



Figure 7 : *Charpente du MUDO - Musée de l'Oise, 2018* © Julie Laverat



Figure 8 : *Troisième étage du MUDO - Musée de l'Oise, exposition Trésors Céramiques, 2018*
© Julie Laverat



Figure 9 : *Salle 1 du premier étage autour du préfet Jacques Cambry, 2019* © Julie Laverat



Figure 10 : *Salle 2 autour du paysage au XIXe siècle, 2019* © Julie Laverat



Figure 11 : Salle 3 du premier étage autour des paysages romantiques, danois et d'Orient, 2019 © Julie Laverat



Figure 12 : Salle 4 du premier étage autour des paysages peints en plein air, 2015 © Julie Laverat



Figure 13 : *Salle 5 du premier étage autour des arts graphiques*, 2019 © Julie Laverat



Figure 14 : *Salle 6 du premier étage autour de l'éclectisme et des arts décoratifs*, 2015 © Julie Laverat



Figure 15 : Salle 6 du premier étage autour de l'éclectisme et des arts décoratifs, 2019 © Julie Laverat



Figure 16 : Salle 7 du premier étage autour des décors publics et privés, 2019 © Julie Laverat



Figure 17 : Salle 8 du premier étage autour de l'art et de la politique, 2019 © Julie Laverat



Figure 18 : Salle 9 du premier étage autour de l'art sacré, 2019 © Julie Laverat

Annexe 6 : Organigramme du MUDO – Musée de l’Oise en 2019

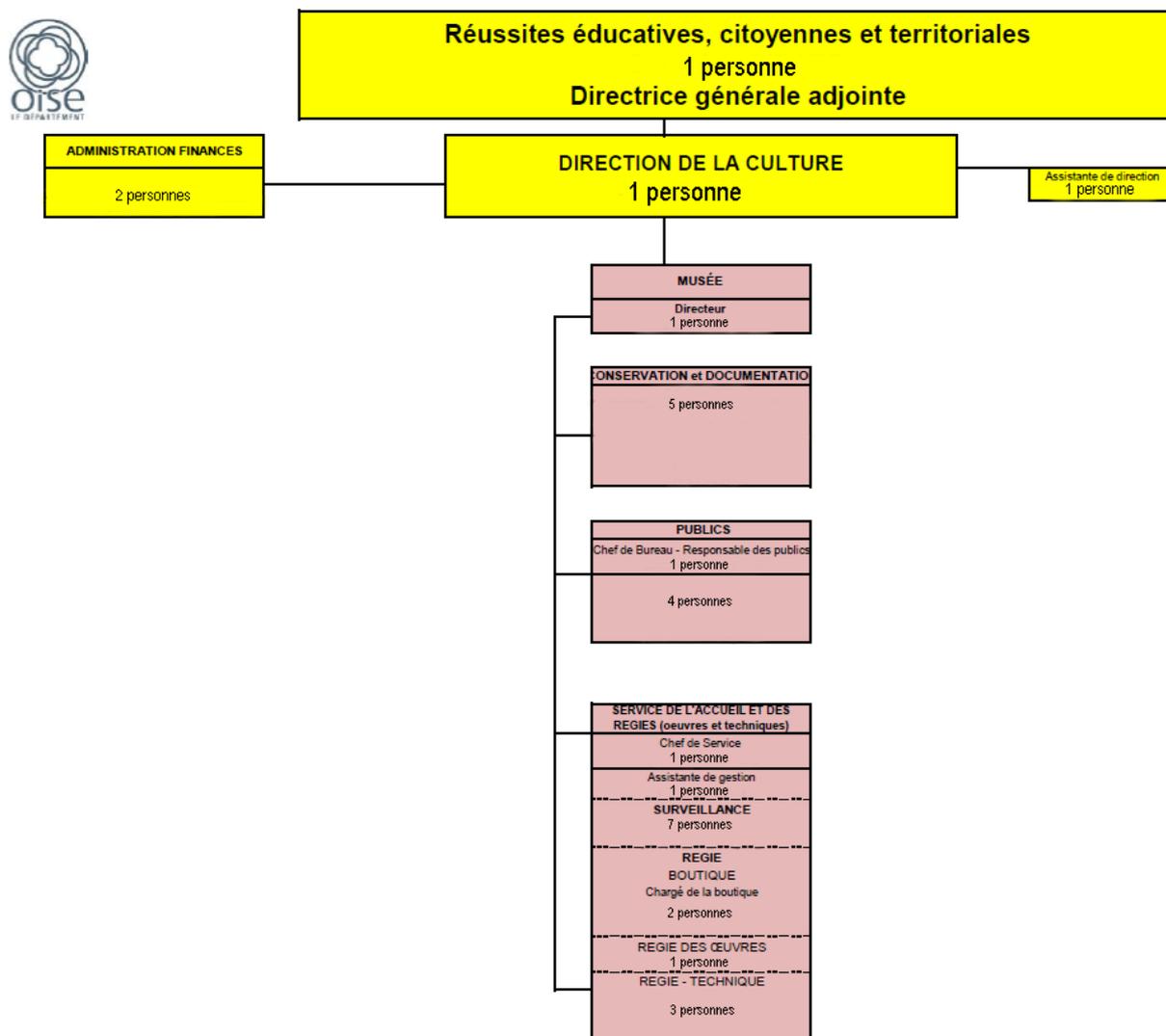


Figure 19 : Organigramme du MUDO - Musée de l’Oise, été 2019

Annexe 7 : Listes des visites et activités proposées aux scolaires



LISTE DES VISITES ET ACTIVITES PROPOSEES AUX ECOLES PRIMAIRES



	Visite gratuite	Durée visite	Descriptif	Initiation artistique et atelier	Durée et tarif
Ecole maternelle	TPS à GS 2 à 5 ans	Le château de Maurice	Découverte du château (musée) de Maurice et de ce qui s'y cache. Des tableaux ? Des petits lapins ? Les deux ?		
	PS à GS 3 à 5 ans	Maurice tourne autour du pot !	Comment vivait l'arrière arrière grand papi de Maurice ? Découverte de quelques objets du quotidien en céramique.		
	MS à GS 4 à 5 ans	Le jardin de Maurice (Visite d'avril à octobre)	Découverte du jardin de Maurice et des éléments qui le composent.	Dessine-moi un monstre : réaliser un croquis en observant les monstres de la façade, avec gabarit (sanguine ou pierre noire sur papier).	Initiation Artistique 20 min <i>Gratuit</i>
	MS à GS 4 à 5 ans	Les coloc' de Maurice	Découverte de quelques sculptures qui peuplent le château de Maurice.	Dessine-moi des roses : réaliser le Buste de femme avec des roses, à l'aide d'un fac-similé, avec gabarit (crayon ou pierre noire sur papier).	Initiation Artistique 20 min <i>Gratuit</i>
Ecole élémentaire		Monstres et Cie Parcours Moyen-Âge	Des êtres bien étranges se cachent au musée ! A nous de les découvrir ! A partir des décors de maisons beauvaisiennes et de la façade du palais.	Croque le monstre : réaliser quelques croquis en observant les monstres de la façade et les bois sculptés (sanguine ou pierre noire sur papier).	Initiation Artistique 30 min <i>Gratuit</i>
	CP à CM2 6-10 ans	Découvrons le MUDO !	Découverte du 19 ^e siècle à travers quelques œuvres choisies : tableaux, objets, sculptures.	Croque le tableau : à la manière des peintres du 19 ^e siècle, réaliser sur un carnet quelques croquis qui serviront à composer un nouveau tableau, à finaliser en classe (techniques graphiques sur papier). OU Croque la lande : après avoir testé 4 techniques (feutre, stylo Bic, pierre noire et sanguine), les enfants réaliseront un paysage inspiré du tableau La Lande.	Initiation Artistique 30 min <i>Gratuit</i>

ATTENTION : si vous choisissez une visite et une activité, additionnez les durées.

Ex : visite Parcours Paysages du 19^e : 1h30 + 1h d'atelier = 2h30 au MUDO

A noter : dans chaque visite est comprise une dizaine de minutes pour l'accueil, l'introduction et le rappel des règles du musée.

LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES REALISES PAR LE SERVICE DES PUBLICS EN LIEN AVEC LE PROFESSEUR-RELAIS SONT DISPONIBLES A L'ADRESSE SUIVANTE : <http://mudo.oise.fr/publics/action-educative/>

Figure 20 : Liste des visites et activités pour les écoles primaires, 2018-2019, recto

Ecole élémentaire	CP à CM2 6-10 ans	Découvrons le MUDO !	1h30	Découverte du 19 ^e siècle à travers quelques œuvres choisies : tableaux, objets, sculptures.	La palette du peintre : réaliser à l'aquarelle un paysage inspiré des marines ou paysages vus au musée. OU Croque le jardin : à la manière des peintres du 19 ^e siècle, réaliser un paysage sur le motif (crayons, aquarelle ou feutres aquarellables). D'avril à octobre.	Atelier 1h <i>Payant</i> 3€/élève
		Promenons-nous dans les bois... <i>Parcours paysage</i>	1h	Découverte de paysages d'ici et d'ailleurs à travers quelques tableaux.	Croque le tableau : à la manière des peintres du 19 ^e siècle, réaliser sur un carnet quelques croquis qui serviront à composer un nouveau tableau, à finaliser en classe (techniques graphiques sur papier). OU Croque la lande : après avoir testé 4 techniques (feutre, stylo Bic, pierre noire et sanguine), les enfants réaliseront un paysage inspiré du tableau La Lande.	Initiation Artistique 30 min <i>Gratuit</i>
					La palette du peintre : réaliser à l'aquarelle un paysage inspiré des marines ou paysages vus au musée. OU Croque le jardin : à la manière des peintres du 19 ^e siècle, réaliser un paysage sur le motif (crayons, aquarelle ou feutres aquarellables). D'avril à octobre.	Atelier 1h <i>Payant</i> 3€/élève
		Tout en volume ! <i>Parcours sculpture</i>	1h	Découverte du musée à travers quelques sculptures.	Croque madame : réaliser un dessin d'une sculpture, le Buste de femme avec des roses, en insistant sur l'ombre et la lumière, à l'aide d'un fac-similé (crayon ou pierre noire sur papier).	Initiation Artistique 30 min <i>Gratuit</i>
		Dans nos maisons il y avait... <i>Parcours céramique</i>	1h	Découverte de la vie quotidienne de nos ancêtres à travers quelques objets de la collection céramique.	Atelier Déco : réaliser le décor d'un carreau en s'inspirant des céramiques exposées.	Atelier 1h <i>Payant</i> 3€/élève

Informations pratiques

- Ouverture du musée de 11h à 18h tous les jours sauf le mardi.
- Tarif : visite gratuite / initiation artistique (30 min) gratuite / atelier (1h à 1h30) payant (3€/élève)
- Renseignements auprès du service des publics : clemence.bourcier@oise.fr / 03 44 10 45 95 ou audrey.magnan@oise.fr / 03 44 10 40 58 ou veronique.palpacuer@oise.fr / 03 44 10 40 16
- Renseignements auprès du professeur-relais : nadia.betraoui@oise.fr / 03.44.10.40.57 (permanence le jeudi)

Figure 21 : Liste des visites et activités pour les écoles primaires, 2018-2019, verso

**LISTE DES VISITES
ET ACTIVITES
COLLEGES ET LYCEES**



Visite gratuite	Durée visite	Descriptif	Initiation artistique et atelier	Durée et tarif
Parcours Moyen-Âge	1h30	Beauvais, son palais épiscopal et ses maisons : architecture défensive, architecture Renaissance, maisons beauvaisiennes (décors et enseignes).	Croque le monstre : réaliser quelques croquis des différents personnages rencontrés au palais (sanguine et pierre noire sur papier).	Initiation artistique 30 min <i>Gratuit</i>
Parcours MUDO		Découverte du 19 ^e siècle à travers quelques œuvres choisies : tableaux, objets, sculptures.	La palette du peintre : réaliser à l'aquarelle un paysage inspiré des marines ou de paysages vus au musée. Croque le tableau : à la manière des peintres du 19 ^e siècle, réaliser sur un carnet quelques croquis qui serviront à composer un nouveau tableau (techniques graphiques sur papier).	Atelier 1h <i>Payant 3€/élève</i>
Paysages du 19 ^e siècle		Découverte de la notion de paysage à travers quelques œuvres choisies.	Croque le jardin : à la manière des peintres du 19 ^e siècle, réaliser un paysage sur le motif (crayons, aquarelle ou feutres aquarellables). <i>D'avril à octobre</i>	
Parcours Sculpture		Découverte du musée autour de quelques œuvres sculptées.	Croque madame : réaliser un dessin d'une sculpture, le <i>Buste de femme avec des roses</i> , en insistant sur l'ombre et la lumière, à l'aide d'un fac-similé (crayon ou pierre noire sur papier).	Initiation artistique 30 min <i>Gratuit</i>
Parcours céramique		La vie quotidienne en quelques objets de l'époque médiévale à l'époque contemporaine.	Atelier Déco : réaliser le décor d'un carreau en s'inspirant des céramiques exposées.	Atelier 1h <i>Payant 3€/élève</i>
Du palais au musée <i>parcours muséographique</i>		Le MUDO-Musée de l'Oise, qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?	Pas d'atelier, ni initiation artistique spécifique mais possibilité de choisir dans la liste	

Figure 22 : Liste des visites et activités pour les collèges et les lycées, 2018-2019, recto

Citoyenneté et Républiques <i>à partir de la 4ème</i>	1h30	Thomas Couture et les autres, témoins et acteurs de leur siècle et de ses bouleversements : Révolutions, Empire, République, Abolition de l'esclavage...	A la manière de : réaliser au fusain sur papier kraft quelques croquis de <i>L'Enrôlement des Volontaires de 1792</i> .	Initiation artistique 30 min <i>Gratuit</i>
Thomas Couture : profession peintre		Thomas Couture, portraitiste, peintre d'histoire, décorateur, artiste de son temps ?	A la manière de : réaliser au fusain sur papier kraft quelques croquis de <i>L'Enrôlement des Volontaires de 1792</i> .	Initiation artistique 30 min <i>Gratuit</i>
Objets du 19 ^e siècle		Exotiques, éclectiques ou décoratifs, les objets du 19 ^e siècle comme miroirs d'une société changeante.	Eclectik : à partir d'un gabarit de vase Ziegler, réaliser un nouveau décor de vase en s'inspirant des objets vus pendant la visite.	Initiation artistique 30 min <i>Gratuit</i>
Du portrait au selfie		Parcours autour de quelques portraits du 19 ^e siècle, peints et sculptés.	Selfie ! : avec son téléphone portable, réaliser quelques autoportraits à la manière du 19 ^e et du 21 ^e siècles !	Initiation artistique 30 min <i>Gratuit</i>
Les valeurs citoyennes d'hier à aujourd'hui	1h	Découverte de l'œuvre emblématique de Thomas Couture, <i>L'Enrôlement des Volontaires de 1792</i> , et des valeurs qu'elle symbolise : union, patriotisme, engagement, citoyenneté, etc.	Engagez-vous ! : représenter symboliquement une notion vue dans le tableau de Couture, en s'inspirant du travail de Keith Haring.	1h30 <i>Payant 3€/élève</i>

ATTENTION : si vous choisissez une visite et une activité, additionnez les durées.

Ex : visite Parcours Paysages du 19^e 1h30 + 1h d'atelier = 2h30 au MUDO

A noter : dans chaque visite est comprise une dizaine de minutes pour l'accueil, l'introduction et le rappel des règles du musée.

LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES REALISES PAR LE SERVICE DES PUBLICS EN LIEN AVEC LE PROFESSEUR-RELAIS SONT DISPONIBLES A L'ADRESSE SUIVANTE : <http://mudo.oise.fr/publics/action-educative/>

Informations pratiques

- Ouverture du musée de 11h à 18h tous les jours sauf le mardi.
- Tarif : visite gratuite / initiation artistique (30 min) gratuite / atelier (1h à 1h30) payant (3€/élève)
- Renseignements auprès du service des publics : clemence.bourcier@oise.fr / 03 44 10 45 95 ou audrey.magnan@oise.fr / 03 44 10 40 58 ou veronique.palpacuer@oise.fr / 03 44 10 40 16
- Renseignements auprès du professeur-relais : nadia.betraoui@oise.fr / 03.44.10.40.57 (permanence le jeudi)

Figure 23 : Liste des activités pour les collèges et les lycées, 2018-2019, verso

Annexe 8 : Guide d'entretien pour un entretien semi-directif avec la Responsable du Service des publics du MUDO-Musée de l'Oise

Date : 20/06/2019

Lieu de l'entretien : MUDO – Musée de l'Oise

Nom de la personne : Clémence BOURCIER

Profession exacte : Responsable du Service des publics

Accord ou non pour que le nom apparaisse dans le mémoire : Oui Non

- D'après la partie politique des publics du Projet Scientifique et Culturel (PSC) provisoire, tous les publics sont accueillis au MUDO – Musée de l'Oise. Avez-vous des chiffres sur le nombre de visiteurs annuels ?
- Avez-vous plus précisément des chiffres concernant la venue des personnes en situation de handicap au MUDO – Musée de l'Oise ?
- Accueillez-vous de nombreux groupes de personnes en situation de handicap ? Notamment en situation de handicap mental ?
- Des partenariats avec les « publics spécifiques, notamment porteurs de handicap ou empêchés », sont évoqués dans le PSC. Quels sont ces partenariats ?
- Des visites et des ateliers sur mesure sont actuellement proposés sur demande aux publics porteurs de handicap ou empêchés. Le MUDO – Musée de l'Oise va-t-il également à la rencontre de ces publics ? Lors de manifestations particulières par exemple ?
- À l'heure actuelle le site Internet du musée est-il accessible aux personnes en situation de handicap ?
- Les agents du MUDO-Musée de l'Oise ont-ils été formés à recevoir les publics en situation de handicap ? (en particulier les agents d'accueil et de surveillance et les médiatrices)
- Le PSC annonce une évolution de l'accessibilité pour la réouverture du palais en 2021 et une volonté de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'obtention de la marque Tourisme & Handicap. Pourquoi prévoir seulement pour cette seconde réouverture l'obtention de la marque Tourisme & Handicap ? (Et pas en 2015...)
- Avez-vous des exemples des « petits aménagements au sein du parcours » évoqués et « d'outils spécifiques » qui seront mis en place pour l'obtention de la marque en 2021, en particulier pour les personnes en situation de handicap mental ?

- Dans la partie projet et perspectives du PSC, il est aussi évoqué une volonté d'amplification de « l'édition d'outils d'information » dont la signalétique. Cette signalétique sera-t-elle adaptée aux différentes situations de handicap ?
- Les textes de salles et les cartels doivent être déclinés en plusieurs langues, mais seront-ils aussi adaptés aux situations de handicap ? En existera-t-il une version Facile à Lire et à Comprendre ?
- La création de plans adaptés du musée est-elle prévue ?
- Pensez-vous vous saisir des outils numériques, d'ici 2021, pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap visuel ou auditif ? (Tablette avec LSF intégré, sous-titrage, audio-guide avec audio-description)
- *Si réponses négatives pour le site internet et la formation des agents précédemment :*
 - ↳ La mise en accessibilité du site internet et la formation des agents aux différentes situations de handicap font-elles partie des objectifs de 2021 ?
- Dans la partie politique tarifaire du PSC provisoire il n'est pas mentionné d'avantages tarifaires pour les personnes en situation de handicap. Cela est-il envisagé ?
- Pensez-vous davantage développer le hors les murs à l'avenir ? Notamment avec les structures médicalisées ou sociales ?

Annexe 9 : Retranscription de l'entretien semi-directif avec Clémence Bourcier, Responsable du Service des publics du MUDO – Musée de l'Oise, 20 juin 2019

Julie LAVERAT : D'après la partie politique des publics du Projet scientifique et culturel (PSC) provisoire du MUDO-Musée de l'Oise, tous les publics sont accueillis au MUDO – Musée de l'Oise. Avez-vous des chiffres sur le nombre de visiteurs annuels ?

Clémence BOURCIER : Oui. Nous avons les chiffres de fréquentation qui sont regroupés chaque année avec le détail par mois et la provenance des visiteurs : étrangers, France, Hauts-de-France et Oise. Nous avons tous ces détails car nous demandons les codes postaux à l'accueil. Je peux te fournir tous les chiffres sur plusieurs années. Nous avons deux chiffres : celui de l'éco-compteur, qui est au portail d'entrée, sous la porterie, qui comptabilise tous les passages sur site et le comptage accueil-palais qui comptabilise les gens se rendant à l'accueil et prenant un billet pour visiter. Nous dissociions les deux.

[Après recherche, voici les chiffres de fréquentation du MUDO – Musée de l'Oise :

2018 : Eco-compteur = 48 609 personnes ; Palais = 25 850 personnes.

2017 : Eco-compteur = 54 858 personnes ; Palais = 26 538 personnes.

2016 : Eco-compteur = 57 977 personnes ; Palais = 31 492 personnes.

2015 : Eco-compteur = 69 745 personnes ; Palais = 37 731 personnes.

2014 : avant la réouverture du logis principal et le double comptage = 30 686 personnes.

2013 : avant la réouverture du logis principal et le double comptage = 19 913 personnes.]

JL : Avez-vous plus précisément des chiffres concernant la venue des personnes en situation de handicap au MUDO – Musée de l'Oise ?

CB : Nous listons dans « publics autres » ceux que nous recevons en faisant de la médiation sur mesure. Cependant, concernant les individuels qui ne forment pas un groupe prévenant de sa venue ou demandant une médiation sur mesure, ce ne sont pas des chiffres que nous allons avoir puisque ce n'est pas une question qui est posée à l'accueil. 80 % des handicaps ne sont pas visibles donc nous n'allons pas avoir de chiffres pour le public individuel. Nous n'allons pas faire une croix lorsque quelqu'un en fauteuil arrive pour ce qui concerne le handicap

visible. À part la liste annuelle des groupes considérés en situation de handicap pour lesquels il a été faite une réservation, nous n'avons pas de chiffres pour les visites libres.

JL : Il existe donc des chiffres concernant le nombre de groupes de personnes en situation de handicap ?

CB : Il me semble que par défaut Marie-Laure [Marie-Laure Trouvé, Chargée de communication digitale et des réservations au sein du Service des publics] ne va pas les identifier ; c'est donc à nous ensuite de rentrer dans le détail au niveau de la médiation. Elle va avoir parmi les chiffres une ligne sur les groupes adultes qui ont réservé. Les jeunes publics en situation de handicap comme les IME [Instituts Médico – Éducatifs] vont être rangés dans la catégorie « public scolaire », et les adultes potentiellement en situation de handicap dans la catégorie « groupes adultes sur réservation ». Ensuite c'est à nous, avec l'historique des fiches de réservation, d'éplucher au besoin si nous voulons les chiffres exacts. Mais à ce jour la catégorie « groupes des personnes en situation de handicap » n'existe pas dans la fréquentation effectuée par Marie-Laure.

[À la suite de la recherche effectuée par Marie-Laure Trouvé dans les fiches de réservations pour 2018, il s'avère que seulement quatre groupes avec des **adultes** en situation de handicap ont effectué des réservations de visites auprès du MUDO – Musée de l'Oise pour y venir en 2018.

Dans le détail ont été accueillis :

- Le Service d'Activités de Jour "l'Amandier" (UNAPEI de l'Oise) qui s'occupe d'adultes handicapés déficients mentaux en attente d'une place en foyer de vie → 10 personnes handicapées pour une visite guidée ; → puis 5 personnes handicapées une autre fois pour une visite libre.
- L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de l'Arche (communauté de Trosly avec personnes en situation de handicap mental) → 18 personnes pour une visite guidée.
- Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de Beauvais qui accueille des personnes présentant une déficience intellectuelle → 5 adultes handicapés en visite libre.

Par extension de la notion de publics spécifiques nous pouvons ajouter aussi trois autres groupes : • Le Dispositif Urbain Culture Alzheimer (DUCA) de Beauvais → 17 personnes pour visite guidée + atelier.

- L'unité Arts & Thérapie du Centre Hospitalier Isarien de Clermont de l'Oise (établissement public de santé mentale) → 13 personnes en visite libre.
- L'association Les Petits Frères des Pauvres → visite sur-mesure : 17 personnes dont 9 personnes âgées.

Concernant les **enfants et adolescents en situation de handicap**, six groupes ont réservés des visites guidées ou libres et/ou des ateliers. Dans le détail ont été accueillis :

- L'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) de l'École de l'Europe de Beauvais → 12 jeunes de 7-12 ans pour une visite guidée + atelier.
- L'Ulis du Collège George Sand de Beauvais → 13 jeunes de 5^e – 4^e pour une visite guidée.
- L'Externat Médico – Pédagogique (EMP) de Voisinlieu à Beauvais → 2 ateliers avec 6 jeunes de 11-14 ans + 8 autres jeunes.
- L'Institut Médico – Éducatif « Les Papillons Blancs » de Beauvais → 10 jeunes de 16-20 ans en visite libre.
- L'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Itep) de Laversines → 4 jeunes de 12 ans avec Troubles du Caractère et du Comportement (que nous ne considérons pas ici comme un handicap mental) pour une visite guidée ; → puis 6 jeunes en visite libre une autre fois.]

JL : Il n'y a donc pas de chiffres exacts pour les personnes en situation de handicap mental par exemple ?

CB : Non. Nous pouvons les ressortir en cherchant par rapport aux listes de réservations.

[En 2018, il s'avère donc après recherche que quatre groupes avec des adultes en situation de handicap mental et quatre groupes avec des enfants/adolescents en situation de handicap mental ont réservé une visite du MUDO – Musée de l'Oise.]

JL : Des partenariats avec les « publics spécifiques, notamment porteurs de handicap ou empêchés », sont évoqués dans le PSC. Quels sont ces partenariats ?

CB : À l'heure actuelle, dans la politique du musée, il n'y a pas eu de partenariats particuliers qui ont été mis en place à ma connaissance. Il n'y a pas de convention existante pour développer des outils ou quoi que ce soit. Comme je le disais, tous ces publics-là vont correspondre aujourd'hui à du ponctuel, quand nous avons des demandes...ce qui fait que la médiation mise en place est faite sur mesure.

Des formations ont été suivies, par exemple avec l'association Signes de sens, pour créer lors d'une exposition temporaire un livret en rédaction claire. Des contacts avaient déjà un peu été pris avec la MDPH [Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Oise] les années antérieures mais cela n'a jamais donné lieu à un partenariat ou à des groupes de travail. C'est ce que nous souhaitons faire par la suite car il n'y a eu que des choses ponctuelles, sans politique ni ligne clairement mise en place avec un partenariat, concrétisé ou non par une convention.

Des groupes de travail mis en place pour coconstruire des outils : ce sont des choses que nous avons faites avec l'UNAPEI [Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, anciennement : Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés] qui n'ont pas été faites pour tenir sur du long terme, sur des outils pérennes.

JL : En parlant de ces visites et ateliers sur mesure actuellement proposés sur demande aux publics porteurs de handicap ou empêchés : le MUDO – Musée de l'Oise va-t-il également à la rencontre de ces publics ? Lors de manifestations particulières par exemple ?

CB : Non. Le hors les murs est un axe à vraiment développer. Il y a peut-être eu des cas ponctuels les années antérieures, mais il n'y a aujourd'hui pas de cas où nous allons à la rencontre. Même s'il y avait des forums ou des semaines particulières, nous ne sommes pas présents par le manque de partenariats concrets où nous serions d'office dans l'esprit des organisateurs potentiels. Cela n'existe pas, ce lien qui ferait que les gens pensent systématiquement à nous comme un interlocuteur potentiel ou un intervenant sur ce genre de lieux. Comme cela n'existe pas, si on ne nous le demande pas particulièrement, ce n'est pas quelque chose que nous allons faire.

Ensuite, concernant les structures comme les IME ou des structures similaires qui vont venir et se déplacer, l'enjeu pour eux est de faire se déplacer les jeunes dans une structure culturelle donc le chemin dans le sens inverse n'est pas forcément non plus le plus utilisé. Le en-les-murs pour eux, hors-les-murs pour nous, ce n'est pas la forme la plus courante aujourd'hui. Au contraire, l'enjeu est davantage de faire sortir ces personnes-là dans un lieu culturel. Mais sur des événements potentiels : forums, salons, semaines thématiques... nous ne sommes pas sollicités actuellement, par le manque de partenariats concrets.

JL : À l'heure actuelle le site Internet du musée est-il accessible aux personnes en situation de handicap ?

CB : Non. Clairement non. Le site internet est un vrai point d'interrogation. Tout d'abord la version grand public est remise en cause et l'idée était de la faire évoluer cette année. En termes d'onglets, il y a un volet « Publics » qui permet de donner des informations pratiques pour la réservation, quelques téléchargements pour les publics scolaires mais c'est tout. Après, en termes d'accessibilité, j'ai l'impression qu'à l'origine il n'a pas du tout été pensé comme tel, avec des versions accessibles. Dans le cadre des futurs labels que nous aimerions obtenir et des politiques à mettre en place, c'est un volet qui sera à développer. Nous avons des interrogations sur l'évolution du site internet puisqu'il y a des pistes évoquées au niveau de la Direction de la Culture concernant la création d'un portail culturel du département de l'Oise avec ensuite les sous-sites de la MDO [Médiathèque départementale de l'Oise], du MUDO, du service archéologie... Est-ce qu'au moment où ils vont penser global nous pourrions intégrer cette close-là en ce qui concerne au moins le musée ? Étant donné les projets de refonte sans cesse évoqués, nous restons en stand-by avec le site actuel.

JL : Les agents du MUDO-Musée de l'Oise ont-ils été formés à recevoir les publics en situation de handicap ? En particulier les agents d'accueil et de surveillance et les médiatrices.

CB : Non. Les médiatrices avaient suivi des formations mais ponctuellement, il n'y a pas de formation au long cours. Les agents d'accueil et de surveillance ne sont pas formés quand ils sont recrutés ou quand ils prennent un poste. Ils ont un petit livret décrivant leur poste et certaines bonnes pratiques mais il n'y a pas aujourd'hui intégré dans ce livret un volet spécialement dédié aux personnes en situation de handicap.

L'idée, l'autre jour évoquée avec la MDPH, lorsque nous allons repenser, voire penser tout court, cette politique des publics avec l'accessibilité à tous, c'est d'intégrer un volet formation, pourquoi pas avec le personnel de la MDPH, selon un format 10h-11h dû aux contraintes horaires des agents d'accueil et de surveillance. Les agents de la MDPH pourraient venir parler de leurs métiers, comment réagir face à des publics, faire une formation en interne en faisant un partage d'expérience avec des professionnels de la solidarité et du handicap qui sont finalement des collègues.

Ce sont les pistes envisagées pour la partie formation avec dans le livret d'agent d'accueil un volet, une fiche ou une page à ajouter reprenant ce qui aura été dit oralement avec des codes, des éléments de langage, des conduites à tenir, etc. Tout le monde y est sensible, mais ce n'est pas parce nous y sommes sensibles que nous avons les bonnes pratiques.

JL : Le PSC annonce une évolution de l'accessibilité pour la réouverture du palais en 2021 et une volonté de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'obtention de la marque Tourisme & Handicap. Pourquoi prévoir seulement pour cette seconde réouverture l'obtention de la marque Tourisme & Handicap ? (Et pas en 2015...)

CB : En 2015 il y avait déjà des obligations légales. Je ne sais pas comment a été construit à l'origine le projet de réouverture mais il y avait déjà une telle concentration sur l'enjeu de rouvrir, de présenter les collections après tant d'années de fermeture qu'au-delà du minimum légal de l'accessibilité PMR [Personne à Mobilité Réduite] les autres questions ne se sont pas posées. Je sais que côté médiation il avait été dit que les cartels étaient écrits trop petits, des choses un peu comme ça, mais du fait que le Service des publics n'existait pas : il y avait une personne, puis deux...car c'est un service qui a pris de l'ampleur, c'est clairement le côté scientifique et conservation qui a primé au moment de la réouverture. Maintenant la difficulté est de rattraper des actions qui n'ont peut-être pas été mises en place alors qu'il aurait fallu, que c'était l'occasion rêvée.

L'obtention de labels n'avait pas été pensée, c'était une mise aux normes PMR, juste le minimum de ce que la loi oblige. C'est aussi l'enjeu du Service des publics, maintenant qu'il existe et qu'il a été amplifié, d'aller bousculer le seul côté exposition, conservation pour penser davantage valorisation et accessibilité.

JL : Avez-vous des exemples des « petits aménagements au sein du parcours » évoqués et « d'outils spécifiques » qui seront mis en place pour l'obtention de la marque en 2021, en particulier pour les personnes en situation de handicap mental ?

CB : Pour les personnes en situation de handicap mental nous avons prévu de faire des outils qui sont plutôt des outils embarqués [notamment le livret FALC qui fait l'objet de ce mémoire]. Pour faire un point sur les réunions de chantier : aujourd'hui ils en sont encore aux réunions avec les architectes sur ce qu'ils vont conserver, où est-ce qu'ils vont mettre des plaques de plâtre, etc. Nous en sommes encore là. Le circuit et le sens de circulation tels qu'ils avaient été pensés n'intègrent pas encore la signalétique par exemple, donc cela fait partie des choses où nous allons devoir intervenir au bon moment.

En revanche, il y a une modification récente prévue pour l'aménagement du deuxième étage, où il est envisagé de faire une section, une salle dédiée à la médiation. Peut-être que là nous aurons en plus de la signalétique adaptée un espace où nous multiplierons les outils adaptés, pour le public potentiellement déficient intellectuel... Nous avons évoqué les outils embarqués mais peut-être que cela peut être des formats bornes. Les personnes rencontrées nous ont dit que la mémoire était aussi visuelle, auditive, qu'il fallait multiplier les outils. Le fait d'avoir enfin un espace dédié dans un étage peut être une occasion de multiplier les outils pour ne pas avoir que du « embarqué », des livrets posés partout...mais il pourrait y avoir le livret au début. Je ne sais pas si nous aurons de l'équivalent audioguide ou des choses comme des MP3... Nous aurions aussi une partie médiation, qui a été demandée par la DRAC [Direction Régionale des Affaires Culturelles], validée lors d'une récente réunion.

Ensuite nous savons que la signalétique est un très gros travail. Pour d'autres handicaps, c'est là une des limites. La marque va beaucoup plus loin que le minimum qui est demandé. Par exemple, pour le handicap auditif il faudrait que toutes les alarmes incendies ne soient pas seulement sonores mais à flash. Aujourd'hui ce n'est même pas le cas. Nous allons même jusque-là dans les aménagements à imaginer.

Les réunions de chantier sont des réunions actuellement où ils listent les éléments ; ils ont travaillé sur le portage des sols pour réfléchir au parcours, où mettre les mobiliers... Au-delà du sens de circulation, nous ne sommes pas encore à la signalétique, aux espaces et l'intégration de la médiation.

La conservation actuelle a bien en tête que lorsque le rythme va s'intensifier, lorsque nous allons être sur « comment disposer les œuvres », car avec l'intégration d'une salle médiation même la disposition des œuvres, telle qu'elle avait été imaginée par les scientifiques, n'est plus

valable... c'est là où il est prévu que le Service soit intégré pour pouvoir émettre des avis et des préconisations...

JL : ...notamment en termes de signalétique qui serait pensée pour tous les types de handicaps.

CB : Qui serait pensée, qui doit être pensée pour les handicaps que nous voulons viser. Nous savons déjà que pour la marque Tourisme & Handicap tous les critères pour le handicap moteur sont quasiment impossibles à respecter. Nous avons l'accessibilité PMR sans problème pour le logis, par contre nous savons que tous les autres espaces du palais épiscopal ne sont pas accessibles PMR et ne sont pas près de l'être. Nous savons que ce type de handicap est le plus délicat. Le handicap intellectuel est le premier que nous avons voulu traiter, ensuite l'auditif semble de prime abord plus accessible pour un musée puisque nous sommes avant tout là pour voir, et ensuite l'idée est de créer des outils qui aident à accompagner le visiteur. S'il est lecteur c'est assez « vite réglé », s'il est non-lecteur nous allons travailler sur des vidéos sous-titrées et en langue des signes, ou d'autres outils avec d'autres repères. Le visuel, nous savons que dans un musée c'est plus compliqué. Les gens peuvent quand même se déplacer, le visuel ce n'est pas que la personne aveugle évidemment, mais la notion de devoir se mettre très près d'une œuvre... faire du gros caractère est une chose qui a déjà été acceptée par l'équipe, par exemple les cartels et textes de salle mis au kilomètre dans des feuillets en gros caractères...nous avons déjà fait valider le principe.

JL : Cela ferait partie des outils embarqués ?

CB : Oui, pour l'outil embarqué. Après ce que nous pourrions mettre dans le futur espace médiation au deuxième étage nous ne le savons pas encore, mais c'est un tout à revoir pour donner une cohérence.

JL : Peut-être des choses tactiles pour les personnes malvoyantes dans l'espace médiation.

CB : C'est ça, avec des choses à toucher aussi. Nous avons fait un test dans le cadre d'un projet CDDC [Contrat Départemental de Développement Culturel] avec des élèves qui avaient préparé une visite pour des déficients visuels. Les jeunes avaient joué sur le fait d'écouter des sons par rapport à des choses qui étaient représentées dans les tableaux. Ils avaient refait des reliefs sur une planche pour Le chemin montant : ils avaient mis des cailloux, des feuilles, des

branchages pour que les personnes puissent toucher ce qui était représenté dans le tableau ; donc ce sont des choses envisageables dans un espace et qui pourraient rester de manière permanente... pas seulement sur demande lorsque quelqu'un se présente et que nous lui donnons un kit. En plus, nous savons que chaque outil qui est décliné pour un handicap peut se voir réapproprié par d'autres publics.

JL : Pensez-vous vous saisir des outils numériques, d'ici 2021, pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap visuel ou auditif ? (Tablette avec LSF intégré, sous-titrage, audio-guide avec audio-description)

CB : Cela semble incontournable. Le numérique c'est vraiment génial dès lors que c'est bien utilisé. Moi j'en suis convaincue, l'équipe aussi. La difficulté c'est que personne au musée ne s'occupe de ça. Anne-Sophie Marchal [ancienne administratrice du MUDO – Musée de l'Oise] était chargée du développement numérique du musée, or, le poste ayant été supprimé, il va falloir voir comment reprendre cela. De plus, la politique numérique du musée n'englobe pas que les outils de médiation, cela va bien plus loin, il y a la partie communication... dans le PSC le volet numérique englobe aussi CADIC [logiciel de gestion documentaire du musée] et d'autres outils. Mais en tous cas pour la partie médiation le numérique est l'outil incontournable parce qu'il permet de décliner sur un seul support différents outils. Une tablette peut comprendre plein de choses, de l'audio, du visuel, soit en embarqué soit dans un coin avec des bornes, des grandes tables.

JL : Vous évoquiez des textes de salles et cartels en gros caractères. En existera-t-il une version facile à lire et à comprendre ?

CB : Cela peut être envisagé. Les textes de salles réadaptés, les cartels développés aussi c'est envisageable sinon c'est juste le titre sur un cartel simple. Il faudrait davantage donner au départ le code pour comprendre un cartel, savoir comment le comprendre. Ensuite, en termes de fiches ou de livrets adaptés et mis à disposition nous n'avons aucune limite, nous pouvons nous permettre de les faire, nous pouvons les imprimer sans problème. C'est la chance du département d'avoir un service qui peut imprimer ou faire du réassort à la demande. Le tout est de savoir où disposer le « libre-service » car l'idée n'est pas d'avoir une ligne de quinze livrets. L'idée est que la personne qui arrive à l'accueil ne soit pas obligée de dire « excusez-moi j'ai ça comme handicap, est-ce que je peux avoir tel livret ? ». Nous savons qu'il y a des personnes

qui assument et ceux qui n'ont pas envie, puisque les handicaps ne sont pas visibles, d'aller dire « moi j'ai ça, est-ce que vous avez un livret pour moi ? ». L'idée c'est de trouver l'astuce pour que tout soit présent en salle, en libre-service pour tous les handicaps, selon tout ce qui aura été préparé.

JL : La création de plans adaptés du musée est-elle prévue ? Embarqués ou non, puisqu'il y a par exemple un projet de maquette.

CB : Cela peut être imaginé car là nous travaillons sur des livrets pour les gens qui veulent vraiment se donner le temps de faire un parcours, mais il doit y avoir un document de base qui montre le lieu, le palais dans lequel nous mettons les pieds : il est sur trois étages parce qu'il y a ça, ça et ça et il faut que ce document-là de base, qui présente simplement le lieu sans rentrer dans le détail d'un parcours, soit le plus accessible possible. C'est celui-là qui avant tout devra être travaillé en priorité. Aujourd'hui c'est celui sur lequel nous ne pouvons pas avancer puisque nous n'avons pas encore les parcours définitifs. Le deuxième va être fait et accessoirement le troisième étage tel qu'il est aujourd'hui n'est qu'une préfiguration. Il va être réaugmenté dans son volume d'œuvres céramiques présentées donc c'est un peu prématuré pour travailler dessus. Mais dans notre logique de faire des outils adaptés pour les personnes qui veulent aller plus loin en termes de parcours, il faut évidemment que le premier outil que les personnes ont dans les mains soit aussi adapté. Est-ce que ce sera une version embarquée ou quelque chose posté là où les gens arrivent, qui présente le site... ce sont encore des choses à étudier mais nous savons que la petite plaquette embarquée est quelque chose qui plaît, les gens peuvent ensuite la garder, cela leur permet d'avoir un rappel de ce qu'ils ont vu.

JL : Et à chaque niveau il pourrait peut-être y avoir des déclinaisons adaptées comme le livret sur lequel je suis en train de travailler...

CB : C'est ça. C'est vraiment notre idée d'où cette mission-là. Le point de départ était de mettre un pied dedans, et savoir qu'après cet outil-là qui est créé nous voulons le décliner sur les autres étages. Nous en sommes convaincus, la direction aussi. Ce n'est pas parce que ces gens-là ont une déficience qu'ils ne doivent avoir qu'une plaquette basique et simplifiée : ils ont le droit d'avoir un parcours, à chaque étage, de pouvoir piocher aussi. La politique telle que nous nous la voyons, qui est un peu plus dure à concevoir pour les scientifiques, mais pour laquelle nous étions tous d'accord dans les dernières réunions de travail autour du PSC, était de

dire que nous n'avons pas que des visiteurs qui ont quatre heures à consacrer, qui sont des experts, qui vont vouloir tout voir : il faut que les gens puissent piocher. C'est un vilain mot mais l'idée est vraiment que les gens puissent piocher dans ce que nous avons à leur offrir. Et pour pouvoir piocher il faut que tout soit adapté, qu'ils ne disent « bon bah pour moi il n'y a que le premier donc je vais faire le premier ». Nous allons être un beau musée avec trois étages complets, mais tout le monde n'a pas le temps de faire les trois étages d'un coup, donc il faut pouvoir faire du « à la carte ». Je viens et c'est à la carte puisque tous les outils proposés me le permettent. C'est vraiment cela l'objectif et c'est ce qui a fini par mettre tout le monde d'accord, y compris la conseillère DRAC : il faut laisser le choix aux publics. Nous ne sommes pas que sur des publics avertis, des gens qui ont quatre heures de temps pour tout lire, tout passer en revue.

JL : Y-aura-t-il également un livret grand public ?

CB : Actuellement il n'y a pas d'outil tout court pour le grand public. Fera-t-on une brochure un peu développée avec plus d'œuvre parce qu'il y a déjà les textes de salles ? C'est quelque chose qui n'a pas été tranché. L'idée serait qu'il y ait aussi pour le grand public un petit livret puisqu'aujourd'hui cela n'existe pas. Même s'il est moins dense car nous supposons que les gens ont moins besoin d'être accompagnés, il faut que cela existe. Le livret pourrait être moins dense car il y a d'autres outils comme les textes de salles en l'occurrence. Il pourrait y avoir des déclinaisons dans les points médiation ou dans les outils embarqués aussi, un audioguide niveau grand public par exemple. Aujourd'hui il n'y a pas de livret du musée. La plaquette distribuée à l'accueil n'est pas un document de visite, c'est un document de communication, c'est ce que l'on doit trouver dans les offices de tourisme, pas à l'accueil d'un musée. C'est un document d'accroche avec les informations pratiques au dos, quelques mots sur ce que l'on présente.

JL : Dans la partie politique tarifaire du PSC provisoire il n'est pas mentionné d'avantages tarifaires pour les personnes en situation de handicap. Cela est-il envisagé ?

CB : Cela n'a pas encore été creusé mais la politique tarifaire est un vrai débat à avoir dans toute l'équipe. Si nous devenons un musée payant [le MUDO – Musée de l'Oise est actuellement gratuit pour tous] il ne faut pas que cela soit un obstacle. L'idée est de trouver le maximum de moyens possibles pour avoir des réductions et le modèle à suivre correspond aux

musées nationaux, avec réductions pour les personnes handicapées, les gens au RSA [Revenu de Solidarité Active], etc. Il y a aussi des situations de handicaps physiques ou socio-économiques qui seront ajoutées dans la liste des réductions potentielles.

JL : Pensez-vous davantage développer le hors les murs à l'avenir ? Notamment avec les structures médicalisées ou sociales ?

CB : Oui, c'est vraiment un objectif aussi. C'est quelque chose qui n'a pas été fait depuis 2015 puisque l'enjeu était déjà d'augmenter la fréquentation en-les-murs.

JL : Il fallait s'occuper d'abord du « en-les-murs ».

CB : Voilà, il y a eu clairement un ordre des priorités qui a été mis en place. L'année dernière j'avais commencé à rencontrer pour du hors les murs la direction de l'autonomie des personnes, car la mission première du département étant le social, c'est quand même dommage de ne pas travailler davantage avec les gens du social. Il y a donc eu une rencontre avec la direction de l'autonomie des personnes et la directrice qui a en plus la casquette MDPH pour évoquer le fait de développer le hors les murs. Il y a notamment un schéma de politique à destination des seniors à développer et l'idée est d'intégrer des volets culturels. Ce sont des dossiers qui sont ouverts, qui n'ont pas été relancés pour l'instant parce que les priorités de chacun ne sont pas encore celles-ci, mais les services ont chacun en tête de développer par exemple des choses en lien avec les EHPAD [Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes]. Différents types d'outils hors les murs seraient pensés pour les EHPAD ou les centres sociaux ruraux qui sont des acteurs de territoire qui connaissent bien leur population et qui ont des animateurs socio-culturels. L'idée serait de penser à des outils où nous ne sommes pas systématiquement obligés d'être présents. Il y aurait un temps d'échange et de mini formation des gens qui ensuite vont animer l'outil sur leur territoire ou dans leur structure. C'est un objectif que nous avons présenté aux personnes de la direction de l'autonomie des personnes et l'idée est de continuer dans ce sens. Nous ne connaissons pas l'échéance pour ce genre de projet... car ils avaient d'autres priorités avant de proposer de la culture à nos seniors. Pour notre part, avant de faire du hors les murs nous avons la commande d'amplifier le en-les-murs même si ce sont des chiffres qui comptent.

L'idée était aussi de profiter de la fermeture partielle pour jouer sur ces deux volets car nous allons avoir moins de choses à présenter ici. Nous allons en profiter pour lancer une réflexion

et une démarche d'actions hors les murs qui perdurera et sera même amplifiée. Il faut profiter de la fermeture partielle pour s'obliger à travailler différemment, à faire évoluer nos pratiques, en pensant les deux simultanément, pour ensuite continuer d'amplifier à la réouverture... mais en revanche avec la condition, car en termes de personnel nous ne pouvons pas décupler les personnes, que les outils hors les murs soient pensés relativement autonomes une fois la transmission faite. Nous pouvons tout imaginer quel que soit l'outil : il est transmis et il reste une semaine ou plus de temps dans un EHPAD avant de tourner ailleurs, que ce soient des panneaux, des outils audiovisuels, une coiffeuse...

La direction de l'autonomie des personnes n'est pas revenue vers nous parce qu'ils avaient d'autres priorités. On m'a demandé de ne pas revenir vers eux, pour l'instant, d'attendre qu'eux reviennent mais le dossier a été ouvert, avec beaucoup d'espoir.

Annexe 10 : Les situations de handicap dans l'Oise

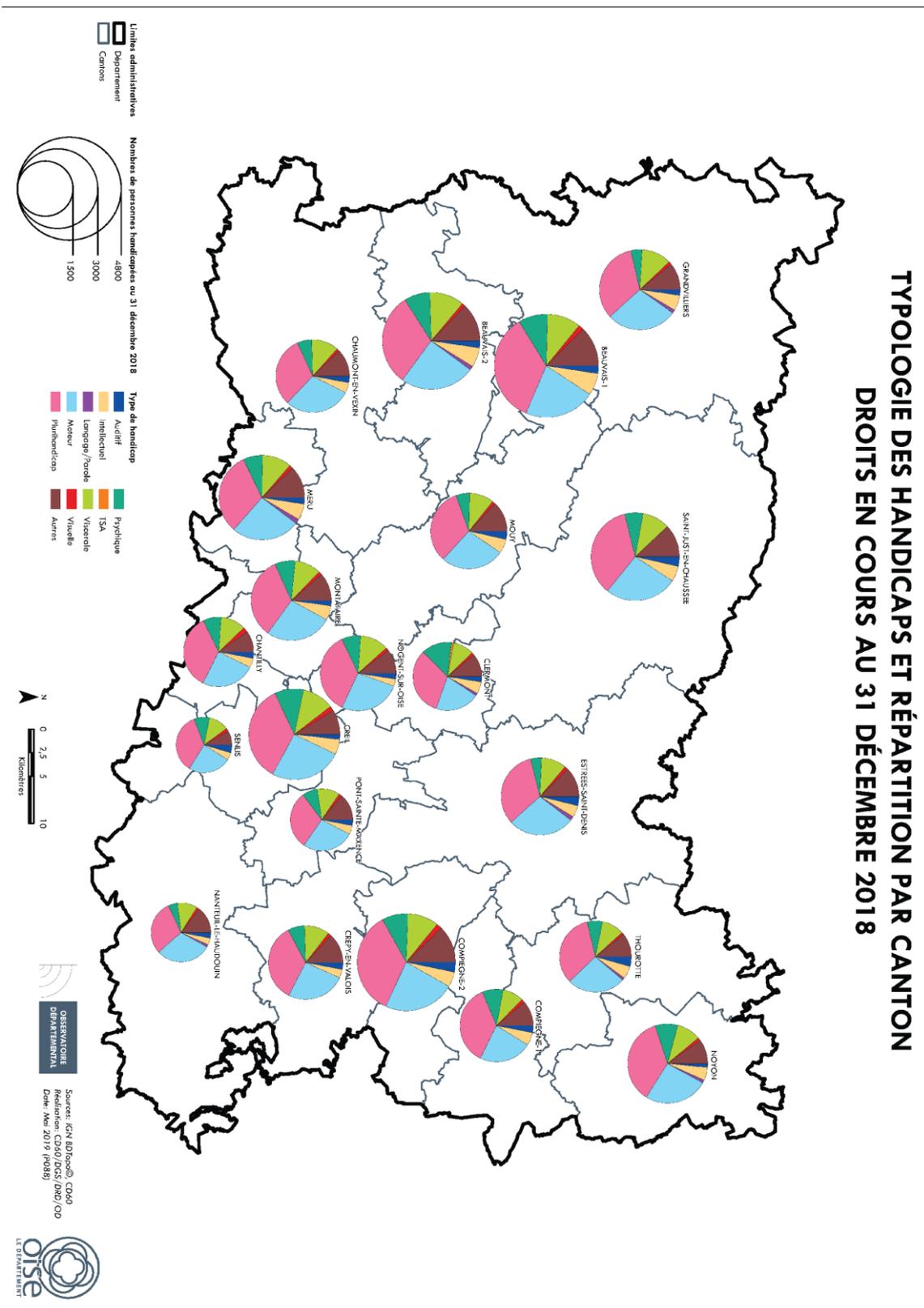


Figure 24 : Maison départementale des personnes handicapées de l'Oise, typologie des handicaps et répartition par canton, selon droits en cours au 31 décembre 2018

Annexe 11 : Statistiques pour la marque Tourisme & Handicap

Chiffres et graphiques provenant du site : <https://www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme/chiffres-cles-et-statistiques-tourisme-handicap>

En 2016, près de 5 500 établissements étaient porteurs de la marque Tourisme & Handicap en France. Voici la répartition, en pourcentages, des sites bénéficiant de la marque Tourisme & Handicap, en fonction des familles de handicaps.

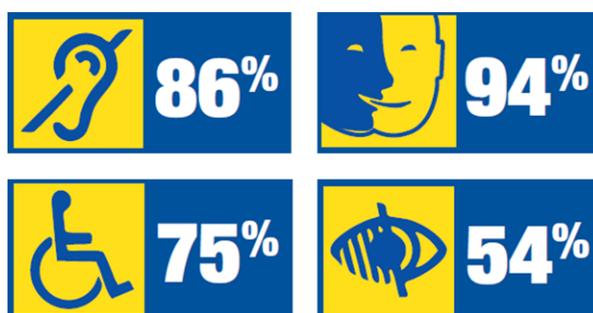


Figure 25 : Répartition, en pourcentages, des sites détenteurs de la marque Tourisme & Handicap par famille de handicaps

Répartition, en pourcentage, des sites bénéficiant de la marque Tourisme et Handicap par catégorie

HT	Hébergements (campings, chambres d'hôtes, gîtes, hébergements insolites, hôtels, résidences de tourisme, villages de vacances)	57,14 %
IT	Structures d'information (maisons des parcs naturels nationaux et régionaux, maisons du tourisme, offices de tourisme et syndicats d'initiatives)	11,07 %
LR	Loisirs (artisanat, bases de loisirs, bien-être, casinos, centres équestres, cinémas, circuits de randonnées, parcs d'attractions, piscines et centres nautiques, plages, pontons de pêche, théâtres, petits trains touristiques)	11,81 %
RT	Restauration (bars, brasseries, restaurants, salons de thé)	7,98 %
VE	Lieux de visites (aquariums, caves de dégustation et boutiques du terroir, châteaux, fermes pédagogiques, grottes, médiathèques, musées, parcs animaliers, parcs et jardins, visites guidées)	12,00 %

Figure 26 : Répartition, en pourcentage, des sites bénéficiant de la marque Tourisme & Handicap par catégorie



Nombre de sites détenteurs de la marque Tourisme & Handicap par département au 31 décembre 2016

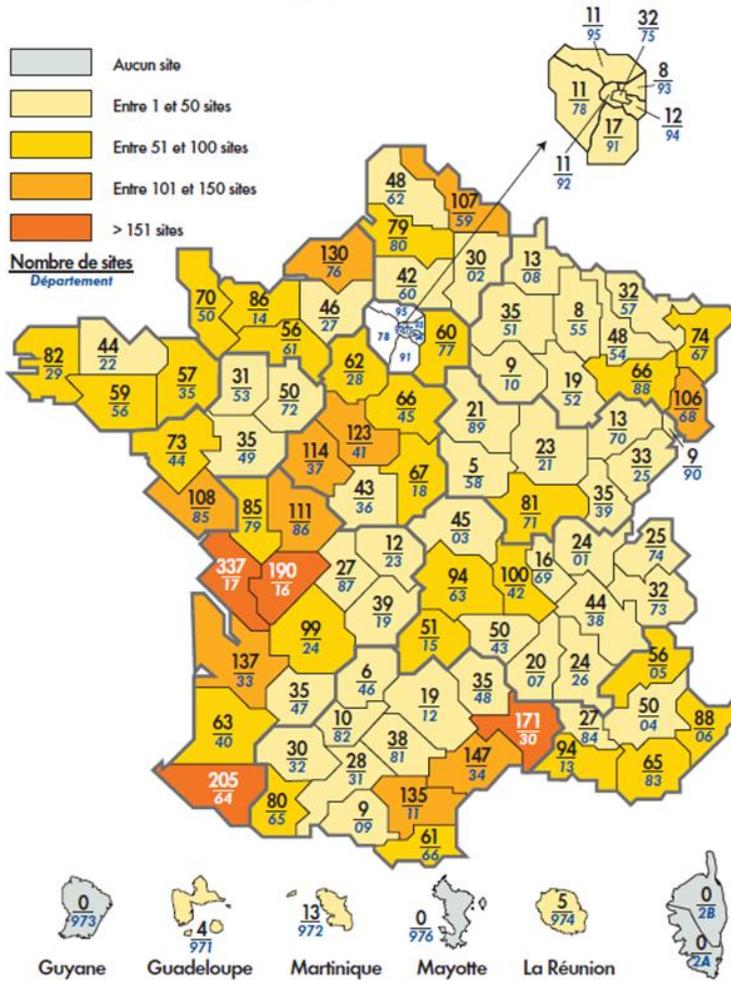


Figure 27 : Nombre de sites détenteurs de la marque Tourisme & Handicap par département au 31 décembre 2016

Annexe 12 : Les critères d'accessibilité pour obtenir le pictogramme handicap mental de la marque Tourisme & Handicap

Les critères recensés ci-dessous proviennent des deux cahiers des charges que les musées doivent suivre pour espérer obtenir la marque Tourisme & Handicap :

- Le cahier des charges « caractéristiques générales », établissement recevant du public d'une capacité d'accueil supérieure à 15 personnes ⁹ ;
- Le cahier des charges spécifique « Gestionnaires de sites touristiques »¹⁰.

Pour obtenir le pictogramme handicap mental :

- Les entrées des sites doivent être facilement repérables et identifiables ;
- Signalétique adaptée, claire et simple dès l'entrée du site. L'association texte/image facile à lire et à comprendre est obligatoire sur toute la signalétique ;
- Existence de dispositifs de protection (barrières, haies denses, végétalisation...) autour des lieux dangereux (points d'eau) situés à proximité ;
- Chaque espace est nommé à l'aide d'un mot associé à un pictogramme qui reflète bien l'espace, zone d'accueil facilement repérable ;
- Toute rupture de niveau ou escalier doit bénéficier d'un éclairage suffisant, avec un garde-corps préhensible ;
- Annonce sonore et visuelle de l'étage dans l'ascenseur ;
- Les portes d'entrée à tambour, à tourniquet ou à code sont à proscrire, les portes à grande surface vitrée doivent comporter au moins un élément de repérage ;
- Toilettes adaptées avec système d'ouverture et de fermeture simple d'utilisation ;
- Éclairage adapté, sans gêne visuelle. Pas de minuterie à commande manuelle ;
- Sensibilisation du personnel en contact avec le public aux spécificités des besoins des personnes en situation de handicap ;

⁹ Direction générale des entreprises, *Marque d'État Tourisme & Handicap, Cahier des charges « caractéristiques générales »*, 2019, 45 p. (Consultable en ligne : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/marques-nationales-tourisme/documents%20TH/Cahiers_des_charges/TH_CC_CG-ERP.pdf)

¹⁰ Direction générale des entreprises, *Marque d'État Tourisme & Handicap, Cahier des charges spécifique « Gestionnaires de sites touristiques »*, 2016, 10 p. (Consultable en ligne : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/marques-nationales-tourisme/documents%20TH/Cahiers_des_charges/TH_CC_Gestionnaires-sites-touristiques.pdf)

- Il convient d’être attentif, de s’exprimer clairement et simplement, de préférence sur le mode affirmatif, vis à vis de personnes présentant un handicap mental ou des difficultés de communication ;
- Présence d’un référent accessibilité au sein de l’établissement ;
- Présence d’un plan fixe ou mobile (dépliant) décrivant de façon adaptée le parcours mais également tous les services, rédigé en grands caractères (type Arial, corps minimum 16), proposé également en version Facile à Lire et à Comprendre ;
- Clarté des informations concernant les outils disponibles, afin de faciliter le confort d'usage et d’aide à la visite, qui doivent être visibles, lisibles à l’accueil. Le personnel doit être en capacité de les proposer et d’expliquer leur fonctionnement ;
- Site internet avec l’information nécessaire à la préparation de la visite, les contacts du référent accessibilité ;
- Des zones de repos avec sièges présentes régulièrement tout au long du parcours, facilement repérables ;
- Les agents assurant la médiation humaine doivent être en mesure de dispenser des contenus adaptés ;
- Visibilité des visites pour les groupes sur le site internet et présence d’un système de réservation ;
- Pour les documents **mis à disposition** des visiteurs, accessibilité de ces supports à toutes les familles de handicap. Rédigés en grands caractères, proposés en version Facile à Lire et à Comprendre ;
- Pour les documents **remis** aux visiteurs, accessibilité de ces supports à toutes les familles de handicap. Rédigés en grands caractères, proposés en version Facile à Lire et à Comprendre.

Concernant les **aides indispensables** par type de handicap, pour le handicap mental les aides indispensables sont :

- des plans adaptés ;
- une documentation en Facile à Lire et à Comprendre avec illustrations simples ;
- et des visites adaptées.

Les **aides recommandées** pour le handicap mental sont :

- des maquettes tactiles ;
- des outils de médiation diversifiés et complémentaires (approches tactiles, faisant appel aux 5 sens, au quotidien etc...) ;
- un audio-guide avec un contenu simplifié ;
- des vidéos ;
- et des bornes numériques faciles d'utilisation avec contenus adaptés.

Annexe 13 : Inclusion Europe

Fondée en 1988, Inclusion Europe, L'Association Européenne des Organisations des Personnes Handicapées Mentales et leurs Familles, est une association internationale sans but lucratif, obéissant au droit belge et une organisation non gouvernementale européenne. Inclusion Europe conseille la Commission européenne et les membres du Parlement européen sur les questions du handicap. Ses buts sont tout « *de promouvoir la cause des personnes handicapées mentales, sans distinction de nationalité, de race ou de religion, en leur assurant par tous les moyens possibles l'aide et les services nécessaires* » et « *de créer un lien de compréhension entre les parents et les familles des personnes handicapées mentales et ceux qui s'occupent du problème du handicap mental* »¹¹. Inclusion Europe représente la région Europe au sein du réseau Inclusion International. L'association est organisée à travers toute l'Europe et les relais s'effectuent aux niveaux local, régional et international. Inclusion Europe compte 76 membres répartis dans 39 pays européens. Parmi eux, il y a quatre membres français :

- L'Unapei : Union nationale des associations des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – les Papillons blancs – est une union fédérative de 550 associations animées par des bénévoles, des parents et des amis de personnes handicapées.¹²
- Les Papillons Blancs de Dunkerque : association adhérente à l'UNAPEI fondée à l'origine par des parents d'enfants handicapés intellectuels. Structurée en 4 secteurs (Enfance, Habitat et vie sociale, Services et travail adapté), l'association propose de nombreux modes d'accompagnement et de prise en charge adaptés.¹³
- L'association "Les Jeunes Handicapés" composée de parents et d'amis de personnes handicapées mentales propose d'accompagner à chaque étape de sa vie la personne en situation de handicap.¹⁴
- Nous Aussi : association française des personnes handicapées intellectuelles, a été créée afin de permettre aux personnes handicapées intellectuelles d'affirmer, en France et en Europe, leur droit à prendre part aux décisions qui les concernent.¹⁵

¹¹ Article 4 de la Constitution et du règlement intérieur d'Inclusion Europe. Consultable en ligne : https://www.inclusion-europe.eu/wp-content/uploads/2015/04/fr_constitutionbylaws.pdf

¹² Pour plus d'informations : Unapei : <http://www.unapei.org/>

¹³ Pour plus d'informations : Les Papillons Blancs de Dunkerque : <http://www.papillonsblancs-dunkerque.fr/>

¹⁴ Pour plus d'informations : L'Association les Jeunes Handicapés : <http://www.ajh.fr/>

¹⁵ Pour plus d'informations : Nous Aussi : <http://www.nousaussi.org/>

Annexe 14 : Exemples de livrets FALC de différents musées

Figure 28 : Extraits du livret du musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon :

XVIII^E SIÈCLES

1^{ER} ÉTAGE - MARNOTTE / SALLES 29 À 31

Entrez dans la salle du *Parcours beaux-arts XVIII^e siècle*.
Vous arrivez dans une salle aux murs verts.

LES CHINOISERIES DE BOUCHER

Ces différents tableaux datent du XVIII^e siècle.
C'est le siècle de la Révolution française.

La manufacture de Beauvais réalise de très belles tapisseries.
Une tapisserie est un ouvrage tissé à la main, pour décorer un mur.

Voici par exemple une tapisserie connue exposée au musée du Temps.



La manufacture commande ces tableaux à l'artiste François Boucher, pour servir de modèle pour des tapisseries.



C'est un artiste du mouvement rococo.
Les artistes représentaient des scènes joyeuses et légères.
On s'intéressait aussi aux pays lointains.

Ces tableaux montrent des scènes de la vie quotidienne et de la cour de l'empereur en Chine.
À l'époque, on se passionnait pour la Chine.

La Chine n'est pas montrée comme elle était.
La Chine est montrée comme dans un rêve.

François Boucher n'est jamais allé en Chine.
L'artiste s'inspire d'objets et d'œuvres d'art chinoises mais ajoute des meubles européens.



- La pêche chinoise
- Le jardin chinois
- La danse chinoise



Traversez les deux salles suivantes.
Sortez sur le palier. Suivez les panneaux *Parcours beaux-arts XIX^e siècle*.

10

11

ARCHÉOLOGIE RÉGIONALE

REZ DE CHAUSSÉE - MARNOTTE / SALLES 1 À 9



Sortez de la salle *Égypte Ancienne*.
Tournez à droite et passez par la petite porte.
Vous revenez dans la salle violette du *Parcours beaux-arts XX^e siècle*.



Passez à gauche de l'*Hallali de Cerf*.
Prendre le couloir en direction du cabinet des dessins.
Suivez l'indication ascenseur.
Prenez l'ascenseur et appuyez sur O.

DENT DE MAMMOUTH

Le mammouth est l'un des 1^{er} éléphants.
Les mammouth vivaient il y a très longtemps, durant la Préhistoire.

La Préhistoire est une période historique.
Les hommes ne savaient pas encore écrire.



Les mammouths ont tous disparu aujourd'hui.
La taille de la dent laisse deviner que l'animal était géant !
Elle a été retrouvée dans la région de Besançon.



À cette époque, les hommes, comme les éléphants, n'étaient pas comme maintenant.
Ils mangeaient grâce à la chasse et à la pêche.
Les fermes où on élève les animaux n'existaient pas encore.

Ils chassaient par exemple le mammouth.
Pour cela, ils fabriquaient des objets en pierre.
Ils ne savaient pas encore fabriquer des objets en métal.



Petit à petit, les hommes apprendront à fabriquer des objets en métal et en céramique.
Retrouvez-en !



Continuez tout droit et passez sur la passerelle transparente.

20

21

Figure 29 : Extraits du livret de la Maison de Victor Hugo :

Votre arrivée au musée

Prenez un billet à l'accueil. Il est gratuit.



 Les agents en veste grise peuvent vous aider pendant votre visite.

 Les toilettes sont au rez-de-chaussée.

Plan de la visite

Allez au 2^{ème} étage pour commencer la visite.



← Début de la visite à la salle 1

Salle 1

La jeunesse de Victor Hugo



Vous visitez l'appartement d'un écrivain français très connu. Il s'appelle Victor Hugo. Victor Hugo est né en 1802. Ce musée présente les moments importants de sa vie.

Retrouvez les portraits de ses parents ! 🔍

Le portrait de sa mère est petit. Le portrait de son père est grand.



Sophie, la mère de Victor Hugo



Léopold, le père de Victor Hugo

Vous pouvez demander de l'aide à un agent en salle.

Figure 30 : Extraits du livret du musée de l'Orangerie :

Bienvenue au musée de l'Orangerie !

Avant de commencer la visite :

Vous pouvez laisser vos affaires au vestiaire.



Avancez tout droit.

Montrez votre justificatif au point de contrôle.



Descendez les escaliers.

Si vous voulez prendre l'ascenseur, tournez à droite avant les escaliers.

Les toilettes sont au niveau -2.



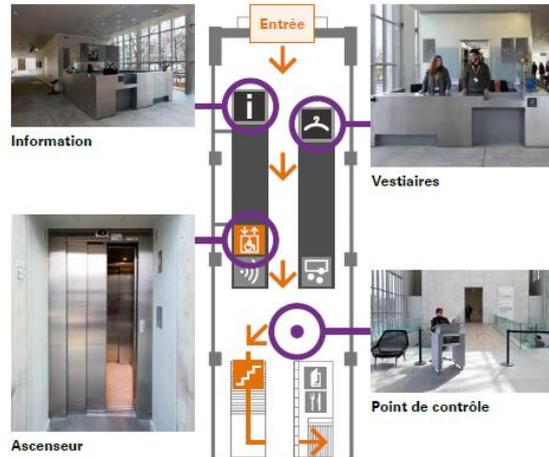
Pour vous repérer :

Suivez les indications oranges pour vous guider.

Les activités sont en vert.

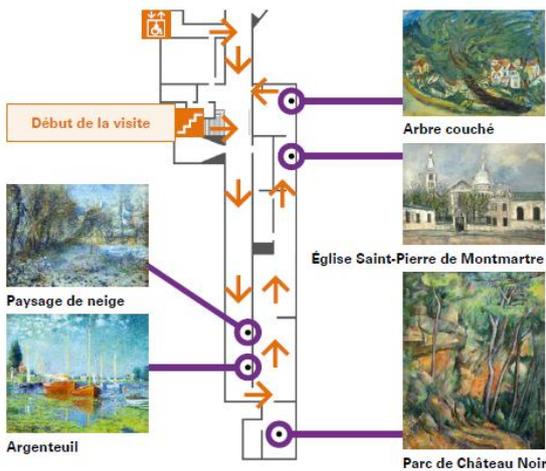
Les mots difficiles sont en bleu.

Plan du niveau 0



2

Plan du niveau -2



3

Niveau -2

Vous êtes au niveau -2.

Les toilettes sont à gauche de l'escalier.

Vous allez voir des peintures de paysages.

Un paysage est une peinture qui représente la campagne ou la ville.



Tournez à droite et avancez. Allez jusqu'au fond du couloir.

Cherchez le tableau Paysage de neige. Tournez la page !

12



Regardez ce détail.

On voit des tâches colorées.

Éloignez-vous.

Vous pouvez vous asseoir sur le banc.

Regardez, les tâches deviennent des fleurs quand on les regarde de loin.



Allez dans la salle du matin. Prenez l'entrée au fond à droite.

13



Claude Monet a peint les tableaux de cette salle le matin.

Asseyez-vous.

Regardez comme c'est beau ! On se croirait dans un jardin.

Pour sortir, faites demi-tour.

Figure 31 : Extraits du livret du musée de Normandie :

Collection "Facile à lire et à comprendre" Guide de visite musée de Normandie

LE MUSÉE DE NORMANDIE

Vous visitez le musée de Normandie.
Il raconte l'Histoire des hommes et des femmes de la Normandie, de la Préhistoire jusqu'à aujourd'hui.
Les mots difficiles sont en orange. Ils sont suivis de leur définition.

Le plan

1^{er} étage
Rez-de-chaussée
Accueil
Début de la visite

● tableau tactile avec audiodescription

02 03

Collection "Facile à lire et à comprendre" Guide de visite musée de Normandie

Salle 1 : La Préhistoire de la Normandie

Les pierres taillées

PRÉHISTOIRE	ANTIQUITÉ	MOYEN ÂGE	LA NORMANDIE RURALE AU 19 ^e SIÈCLE
Au temps des premiers Hommes	Au temps des Gaulois et des Romains	Au temps des Francs	Au temps des inventions des grands-parents

Années - 550 000 - 50 0 500 1500 1800 Aujourd'hui

avant Jésus-Christ après Jésus-Christ

Les premiers Hommes s'installent en Normandie il y a 550 000 ans.

Ils sont **nomades** : ce sont des hommes et des femmes qui se déplacent et suivent les animaux pour les chasser.

Les bifaces sont des pierres taillées qui servent :

- à découper
- à gratter
- à racler

04 05

Figure 32 : Extraits d'un des livrets du parcours permanent du musée de l'Homme :

Un être de chair



•))) Ecoutez l'histoire de Marianne

Tous les êtres humains présents sur la Terre aujourd'hui sont des **Homo sapiens**.

Homo sapiens est le nom que donnent les scientifiques aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui.

Notre corps est le résultat de millions d'années d'évolution.

L'Homme a des ressemblances avec les autres espèces de la nature. Par exemple, le **squelette de l'Homme** ressemble beaucoup au **squelette du chimpanzé**, même s'il y a une grande différence.



Regardez la grande différence entre la position du squelette du chimpanzé et celle de l'homme!

Un être de parole

Notre espèce sait parler.
Cela nous permet de raconter des histoires :
sur nous-mêmes, sur les autres,
sur nos origines, sur l'avenir ...



Tirez une langue sur le mur et écoutez !



Combien de langues sont parlées dans le monde ?
La réponse est inscrite sur le mur !

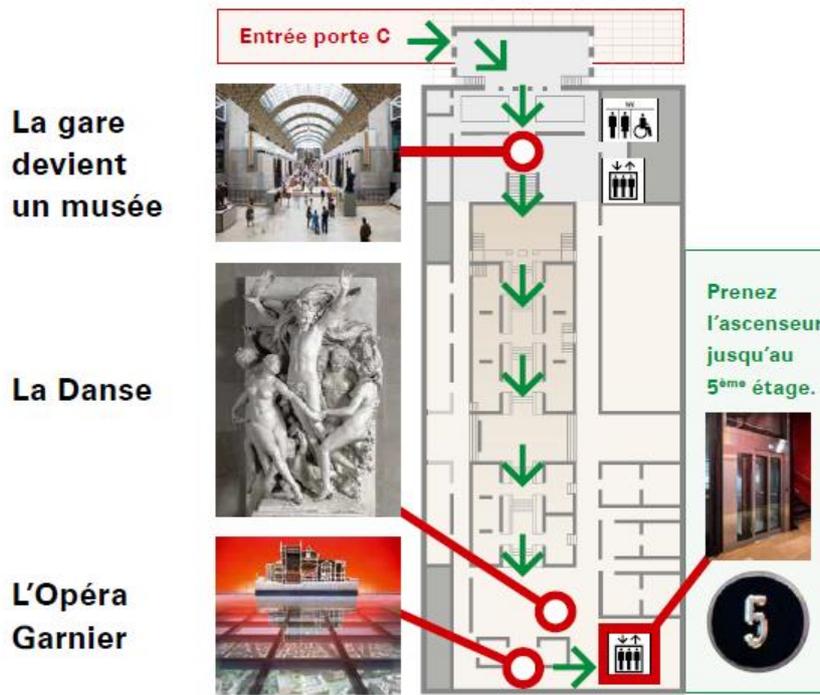
Le langage est une faculté d'expression biologique.
Cela veut dire qu'il permet aux Hommes de **communiquer et de s'exprimer**.
Nous savons tous parler mais nous ne parlons pas tous la même langue.
Chaque société a créé sa propre langue.
Les langues dépendent de notre façon de vivre et de notre culture.

Figure 33 : Extraits du livret du Musée d'Orsay sur Paris au XIXe siècle :

Plan rez-de-chaussée



3



16

Les mots difficiles

Une copie ★

Une copie est un objet fabriqué pour ressembler à un autre objet.

Un dôme ★

Un dôme est un toit en forme de bol renversé.

Une maquette ★

Une maquette est une reproduction en plus petit d'une ville, d'un monument ou d'un objet.

Un monument ★

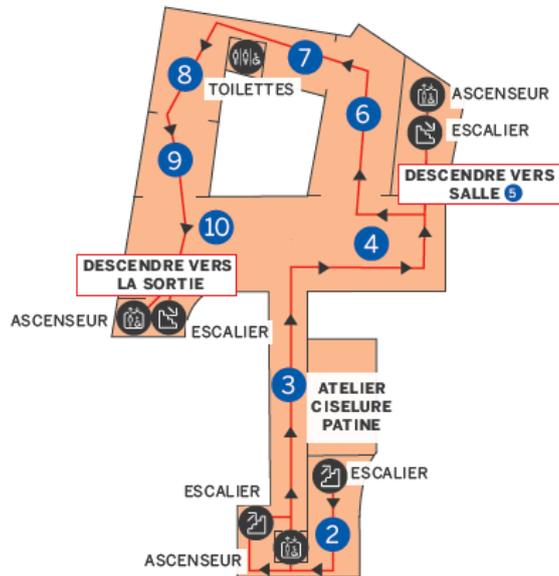
Un monument est un bâtiment très beau et souvent très grand.

Les peintres impressionnistes ★

Les peintres impressionnistes peignent la nature. Pour peindre la nature, ils apportent leur toile et leurs pinceaux dehors pour mieux voir la lumière.

Figure 34 : Extraits du livret du musée du 11 Conti :

PLAN MUSÉE DU 11 CONTI
ÉTAGE 1



LES SALLES DU MUSÉE

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 2 LES MATIÈRES ET LE LABORATOIRE | 7 EXPOSITION DOSSIER |
| 3 LA CISELURE ET LA PATINE | 8 L'ART DE COLLECTIONNER |
| 4 LA MANUFACTURE - LES TECHNIQUES | 9 LES TRÉSORS |
| 6 LES FONCTIONS ET LES USAGES | 10 LES CRÉATIONS |

3

Monnaie de Paris

Dans la Monnaie de Paris,
il y a le Musée du 11 Conti.
Dans la Monnaie de Paris,
il y a aussi une usine.
Une usine est un endroit
où l'on fabrique des objets.



Cette usine fabrique des objets en métal
comme des statuettes, des médailles et des bijoux.



Depuis 1973, les pièces de monnaie sont fabriquées
dans une autre usine de la Monnaie de Paris.
Cette usine se trouve à Pessac.



L'usine de Pessac fabrique aussi
des pièces pour d'autres pays.



En France et dans beaucoup de pays européens,
les pièces de monnaie sont les euros.



4

Figure 35 : Extraits du livret du musée de Flandre :

LE MUSÉE



Le musée est un grand bâtiment.
Il est très vieux.
Autrefois il y avait des bureaux et un tribunal.
Aujourd'hui c'est un musée.
On peut y voir des tableaux, des sculptures et des objets anciens.
Ces œuvres montrent l'art de la Flandre.
La Flandre se situe dans le Nord de la France et de la Belgique.



2

DEUXIEME PARTIE



Le portrait des nobles

Les nobles sont des gens très riches et puissants.
Ils aiment se faire peindre dans leurs plus beaux habits.
Ils montrent ainsi à tout le monde leur richesse et leur puissance.

Retrouve ce tableau.



C'est le portrait d'Henriette-Marie de France.
Henriette-Marie est une princesse.
Son père est le roi de France Henri IV (4)
Le peintre Frans Pourbus a fait son portrait.
Il a peint son beau visage.
Il a peint aussi ses bijoux en perle.
Son portrait a été montré au roi d'Angleterre,
Charles.
Henriette et Charles se sont ensuite mariés.

6

Figure 36 : Extraits du livret du musée du Louvre-Lens :

2

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous trouverez dans ce livret tous les renseignements pour préparer votre visite au musée du Louvre-Lens.

Préparer sa visite au musée du Louvre-Lens

Le musée du Louvre-Lens est ouvert tous les jours sauf le mardi. Il est ouvert de 10h à 18h.



Le musée du Louvre-Lens est fermé tous les mardis, le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.



Le parc est ouvert tous les jours.

Il est ouvert de 7h à 21h du 16 avril au 31 octobre.

Il est ouvert de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 15 avril.



Pour plus d'informations et pour réserver votre visite :

 Vous pouvez téléphoner au 03 21 18 62 62

 ou aller sur internet louvre-lens.fr

3

Venir au musée en train



Le train arrive en gare de Lens.



La gare de Lens

Au départ de la gare, 2 bus rejoignent le musée. Les bus sont le Bulle n°1 et le bus n°41.



Au départ de la gare, il est possible d'aller au musée à pied. Un chemin piéton rejoint le musée. Temps de parcours : environ 25 minutes.



12

Gudéa, prince de l'état de Lagash. Mésopotamie (Iraq actuel) Vers 2120 avant Jésus-Christ Diorite



Avant Jésus-Christ Après Jésus-Christ



La sculpture a plus de 4000 ans lorsqu'elle arrive au Louvre-Lens.

La sculpture a été découverte en Mésopotamie. La Mésopotamie est une civilisation très ancienne. C'est l'Irak et la Syrie d'aujourd'hui.



Cette statue a été découverte par des archéologues. Les archéologues fouillent les sols pour trouver des objets anciens.



13

La sculpture est un portrait du prince mésopotamien Gudéa. Le Louvre possède plusieurs statues de Gudéa. Cette sculpture est en diorite, une pierre noire très dure. Elle est difficile à sculpter. Elle est souvent utilisée pour des statues de rois. Les rois faisaient venir de loin cette pierre.

Il porte un bonnet à hauts rebords, c'est un signe du pouvoir royal. Il a un léger sourire aux lèvres. Ses sourcils se rejoignent. Son visage est calme.



Il porte un tissu drapé sur son corps. Mais on peut voir un bras nu et musclé, cela montre qu'il est puissant. Ses mains sont jointes : il prie. Il a les pieds nus pour montrer qu'il est humble face aux dieux. Gudéa a fait construire plusieurs temples. Les temples sont des bâtiments où l'on adore les dieux. La sculpture était placée dans un temple. On ne sait pas à quoi ressemblait ce temple car il a été détruit.



Annexe 15 : Les six focus sur des œuvres du livret FALC



Figure 37 : Théodore Caruelle d'Aligny, *Vue du lac d'Annecy* © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski



Figure 38 : Anonyme, *Chandelier aux dragons* © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier

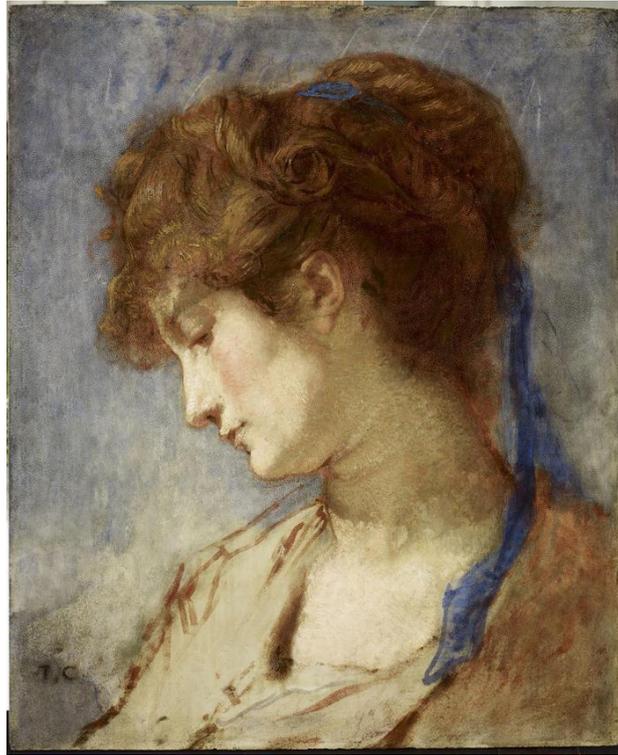


Figure 39 : Thomas Couture, *Tête de femme au ruban bleu* © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier



Figure 40 : Eugène-Antoine Aizelin, *Psyché* © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Adrien Didierjean



Figure 41 : Merry-Joseph Blondel, *Les Trois Glorieuses* ou *La Force a reconquis ses nobles couleurs aux trois mémorables journées de juillet 1830* © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski



Figure 42 : Charles-Zacharie Landelle, *Les Anges de la Passion* ou *Le Calice* © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Martine Beck-Coppola

Annexe 16 : Premier livret pour le MUDO – Musée de l’Oise

Ce premier livret, pensé comme un livret Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour les personnes en situation de handicap mental, s’avère devenir, comme expliqué dans le texte de ce mémoire, un livret pour les aidants, les accompagnateurs et parents de personnes en situation de handicap mental. Il pourra néanmoins servir à tous les autres publics qui souhaitent se l’approprier.

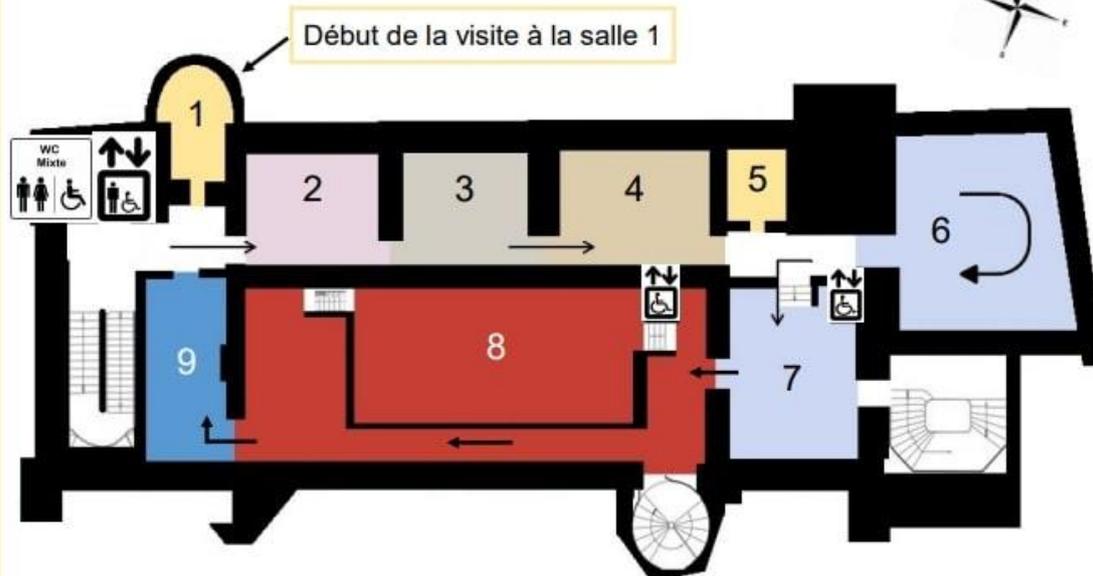
Figure 43 : Premier livret



Bienvenue au MUDO-Musée de l'Oise !

Vous vous trouvez au 1^{er} étage.

Voici le plan de cet étage.



2

Vous y trouverez les collections du 19^e siècle (1801-1900).

Ce sont des peintures, des sculptures et des objets.

Tout ce qui est exposé est ancien et fragile.

Vous ne devez pas toucher les collections.



Les agents du musée sont habillés en noir et blanc.

Ils portent un badge.

Ils peuvent vous aider pendant votre visite.



Les toilettes sont en face des escaliers.

La visite commence dans la salle 1.

C'est la première petite salle à gauche dans le couloir.

Ses murs sont jaunes.

3

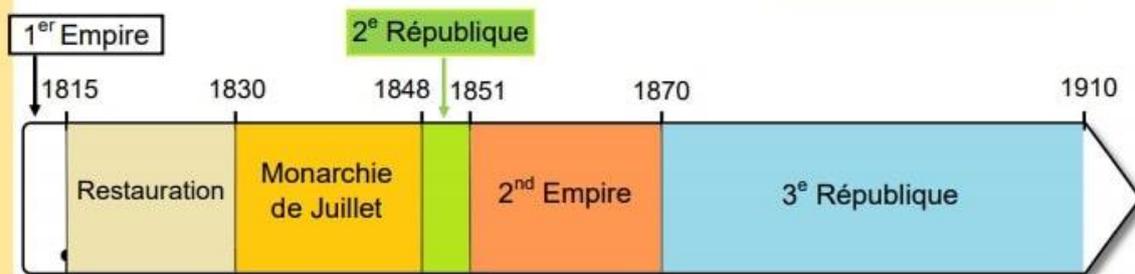
Le 19^e siècle est un siècle compliqué et agité.
Les Français se sont révoltés plusieurs fois.
Plusieurs **régimes politiques** se sont suivis.

La France prend possession de pays :
c'est la **colonisation**.

Les artistes partent en voyage dans ces pays.
Ils découvrent et dessinent de nouvelles régions.
Les artistes peignent plus de **paysages** qu'avant.

De nouveaux arts et de nouveaux styles apparaissent.

Voici la **frise chronologique** du 19^e siècle :



4

Vocabulaire

Régime politique : mode d'organisation d'un État.
C'est la manière de gouverner.

Colonisation : domination d'un territoire par un pays étranger.

Paysage : vue de la nature.

Salle 1 : Jacques Cambry et l'Oise

Le musée est dans un palais.
Ce palais a été construit au 12^e siècle (1101-1200).
C'était l'habitation de l'**évêque**.
L'évêque est un membre de la religion catholique.

En 1800, **Jacques Cambry** s'installe dans ce palais.
C'est le premier **préfet** du département de l'Oise.
Il voyage dans l'Oise avec d'autres savants et un dessinateur.

Ces personnes publient ensuite les gravures que vous pouvez observer sur les murs.



L'Oise est en rouge sur la carte de France.

Vocabulaire

Religion : ensemble de croyances et de pratiques.

Préfet : représentant de l'État dans le département.



5

Salle 2 : le paysage au 19^e siècle



Un **paysage** est une vue de la nature.

Cela peut être par exemple :

- la campagne,
- la mer,
- les montagnes,
- la forêt,
- la ville.

Les peintres dessinent dehors des éléments de la nature.

On appelle cela **l'étude sur le motif**.

Puis les peintres retournent dans leur atelier pour peindre des tableaux avec des pinceaux et de la peinture.



6

Salle 2 suite



Ce tableau s'appelle **Vue du lac d'Annecy**.

Théodore Caruelle d'Aligny a peint ce tableau.

Annecy est une ville française au milieu des **montagnes**.

Nous voyons les montagnes, des nuages blancs dans le ciel et le lac bleu.

Un muret se trouve en bas du tableau.

Retrouvez les détails suivants



Il semble plus proche de nous.

On appelle cela le **premier plan**.

Sur la gauche se trouvent un buisson vert et une maison.

7

Salle 3 : les paysages d'ailleurs



Au 16^e siècle (1501-1600) et au 17^e siècle (1601-1700), les peintres voyagent en Italie pour se former.

Au 19^e siècle le goût pour l'**Orient** se développe. L'Orient correspond à l'Afrique du Nord et à l'Asie.

Les peintres et collectionneurs partent en voyage dans ces régions.

Ils dessinent dans des carnets de croquis et ramènent des **objets en souvenir**.



8

Salle 3 suite

Cet objet s'appelle le **Chandelier aux dragons**.

Son fabriquant est inconnu.

Un chandelier sert à tenir les **bougies**. Ce chandelier éclairait un lieu de prière de la **religion musulmane**.

Il a été fabriqué au **16^e siècle** en **Iran**. L'Iran est un pays d'Asie.

La matière est un mélange de cuivre et d'autres métaux.

Les deux endroits pour mettre des bougies sont en forme de dragons.

Il y a des **décor végétaux** en dessous et des **inscriptions**.

Les inscriptions ne sont pas en français.



Vocabulaire

Religion : ensemble de croyances et de pratiques.

9

Salle 4 : peindre dans la nature



Les peintres de paysages sortent de leur atelier dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Ils veulent capturer la **lumière** du soleil sur leur toile.

Les peintres peignent directement dehors avec de nouveaux outils. Ces outils sont le **chevalet** portatif et la peinture en **tubes**.

Vocabulaire

Chevalet : support en bois réglable en hauteur. Le peintre pose son tableau dessus.



Les peintres adorent peindre la forêt de **Fontainebleau**. Vous avez plusieurs exemples sur les murs.

10

Salle 5 : le cabinet d'art graphique



Les **arts graphiques** regroupent les techniques suivantes :

- l'écriture,
- le dessin,
- la gravure,
- la peinture,
- la photographie...

Les œuvres sur papier demandent des **conditions d'exposition particulières**.

Elles sont très fragiles.

Il faut un faible éclairage pour les protéger.

Il ne faut pas exposer les mêmes œuvres plus de 3 mois.

Ouvrez les tiroirs
pour découvrir d'autres œuvres !

11

Salle 6 : l'éclectisme et les arts décoratifs



Regardez autour de vous.
Vous trouverez des objets très variés.

L'éclectisme est un nouveau style artistique du 19^e siècle.

Les artistes **mélangent** les **formes** et les **sujets** du passé.

Ils s'intéressent à des sujets très variés.

Les artistes s'intéressent aussi à des matières et techniques différentes.

Au 19^e siècle les **arts décoratifs** se développent.

Les arts décoratifs ont pour objectif de décorer un objet ou un lieu.

12

Salle 6 suite

Thomas Couture a peint ce tableau.
Il est né dans l'Oise à Senlis.

Ce tableau est un portrait.
Un **portrait** est une représentation d'un homme, d'une femme ou d'un enfant.
Ce portrait s'appelle **Tête de femme au ruban bleu**.

Ce portrait a été fait avec de la peinture.
La femme qui pose est un **modèle**.
Nous ne voyons qu'un côté de son visage : le **profil**.

Il s'agit d'une **étude préparatoire** pour un autre tableau exposé aux États-Unis.
C'est une peinture faite avant un tableau plus grand.



Imaginez ce que pense cette femme.



13

Salle 7 : les décors



De grands **bâtiments publics** sont construits à Paris.
Les artistes à la mode reçoivent des commandes pour décorer ces lieux.

La **bourgeoisie** devient plus puissante au 19^e siècle.
Elle se fait construire de grandes maisons en ville ou à la campagne.
Les artistes créent de **grands décors** à l'intérieur.

Vocabulaire

Bourgeoisie : classe sociale riche et dirigeante.
Elle se distingue de la classe ouvrière et de la paysannerie.

Levez la tête !
Vous pouvez voir en hauteur les décors d'une chambre.

14

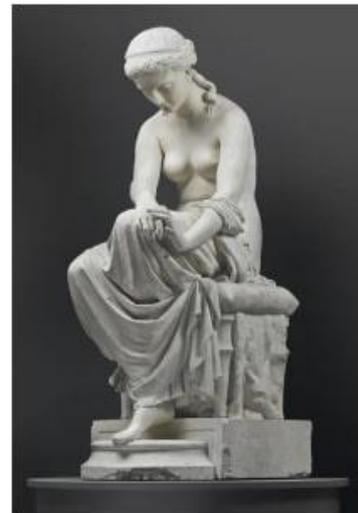
Salle 7 suite

Eugène-Antoine Aizelin a créé cette sculpture.
Une **sculpture** est une œuvre en volume.
On peut tourner autour contrairement à une peinture.
Cette sculpture est en **plâtre**.
Une sculpture peut aussi être en bois, en pierre, ou en métal.

Cette œuvre représente une jeune femme : **Psyché**.
Psyché est une princesse dans une histoire ancienne.
Elle tenait une lampe dans ses mains.

Psyché allait découvrir le visage de son mari.
Son mari est le dieu de l'amour : **Cupidon**.

Aujourd'hui la lampe est cassée sur la sculpture.



Essayez de vous asseoir comme Psyché sur les marches à côté.

15

Salle 8 : l'art et la politique



Vocabulaire

Régime politique : mode d'organisation d'un État. C'est la manière de gouverner.

Au 19^e siècle, les différents **régimes politiques** se servent des arts. L'État passe des commandes artistiques pour diffuser ses **valeurs**.

L'immense tableau s'appelle **L'Enrôlement des volontaires de 1792**. **Thomas Couture** l'a peint.

Thomas Couture veut représenter **l'union de tous les Français**

16

Salle 8 suite

En 1830, les Parisiens se révoltent pendant 3 jours. Cette révolte s'appelle les **Trois Glorieuses**.

Les artistes et l'État organisent une exposition pour soutenir les blessés.

Le peintre **Merry-Joseph Blondel** peint ce tableau pour l'exposition.

Ce tableau s'appelle **Les Trois Glorieuses** comme la révolte.

C'est une **allégorie** : une idée sous la forme d'un personnage.

Les idées représentées ici sont la **victoire du peuple** et la **liberté**.

La femme porte une couronne de feuilles de chêne. Elle tient dans sa main une couronne de laurier avec un ruban blanc.

Il y a un drapeau français derrière elle.



Il y a des drapeaux français dans d'autres tableaux. Les voyez-vous ?

17

Salle 9 : l'art sacré



Vocabulaire

Religion : ensemble de croyances et de pratiques.

église : lieu de prière catholique.

La **religion catholique** est reconnue comme religion de la plus grande partie des Français en 1801.

Les artistes créent des **décor**s peints et sculptés pour les **églises**.



Les artistes représentent des sujets de la Bible.

La **Bible** est un livre rassemblant des textes sacrés.

Ces textes sont la base des croyances catholiques et juives.

18

Salle 9 suite



Charles Zacharie Landelle a peint cette peinture religieuse. Elle a 2 titres : **Les Anges de la Passion** ou **Le Calice**.

Nous voyons 2 enfants enlacés. Ils sont habillés en bleu et marron. Le titre indique que ce sont des **anges**. Un ange est un personnage venu du ciel dans certaines religions. Il apporte souvent des messages.

L'ange habillé en bleu tient un calice dans sa main droite.

Un **calice** est une coupe pour boire dans la religion catholique.

Les anges sont tristes à cause de la mort de Jésus. Jésus est le fils de Dieu dans la religion catholique.



Que manque-t-il dans le dos de ces anges ?

19

La visite du 1^{er} étage est maintenant terminée.
Vous pouvez monter au 2^e étage par l'escalier ou l'ascenseur.
Vous découvrirez les collections du 20^e siècle (1901-2000).



Vous trouverez par exemple
cette salle à manger.
Gustave Serrurier-Bovy l'a créée
pour une grande maison
à Bruxelles.
Bruxelles est en Belgique.

Vous trouverez la charpente et des objets en céramique au 3^e étage.

20



Pendant votre visite, vous croiserez d'autres visiteurs.
Vous croiserez peut-être des enfants avec **Maurice**.
Maurice le chat est la mascotte du musée pour les enfants.

21

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Conception : Service des publics du MUDO-Musée de l'Oise, Julie Laverat.

Relecture et validation :

Impression : Bureau imprimerie du Conseil départemental de l'Oise.

Crédits photographiques

© Logo européen Facile à lire Inclusion Europe sur la couverture.

Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

© MUDO - Musée de l'Oise / Alain Ruin : pages 3, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 16 et 18.

© MUDO - Musée de l'Oise / Audrey Magnan : illustrations pages 6 et 21.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski : couverture, pages 7 et 17.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier : pages 9 et 13.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Adrien Didierjean : page 15.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Martine Beck-Coppola : page 19.

© MUDO - Musée de l'Oise / Jean-Louis Bouché : page 20.



MUDO
MUSÉE
DE L'OISE

LE **DÉPARTEMENT**
S'ENGAGE **POUR LA CULTURE**

MUDO - Musée de l'Oise

1 rue du Musée
60000 Beauvais
Tel : 03 44 10 40 50
mudo.oise.fr

Contact

Accueil : 03 44 10 40 50
Réservations (groupes et individuels) : 03 44 10 40 63
Service des publics : 03 44 10 45 95
contact.mudo@mudo.oise.fr

Ouverture tous les jours
de 11h à 18h sauf le mardi
et certains jours fériés.

Entrée gratuite



MUDO-Musée de l'Oise



@MUDOOise



@mudooise



Annexe 17 : Deuxième livret FALC pour le MUDO – Musée de l’Oise

Suite à l'évaluation du premier livret et aux recommandations qui m'ont été faites, j'ai créé un second livret, plus simplifié que le premier. Le premier livret est réattribué pour les aidants et parents de personnes en situation de handicap mental. Le second livret est à destination des personnes en situation de handicap mental qui savent lire seules des textes courts et faciles.

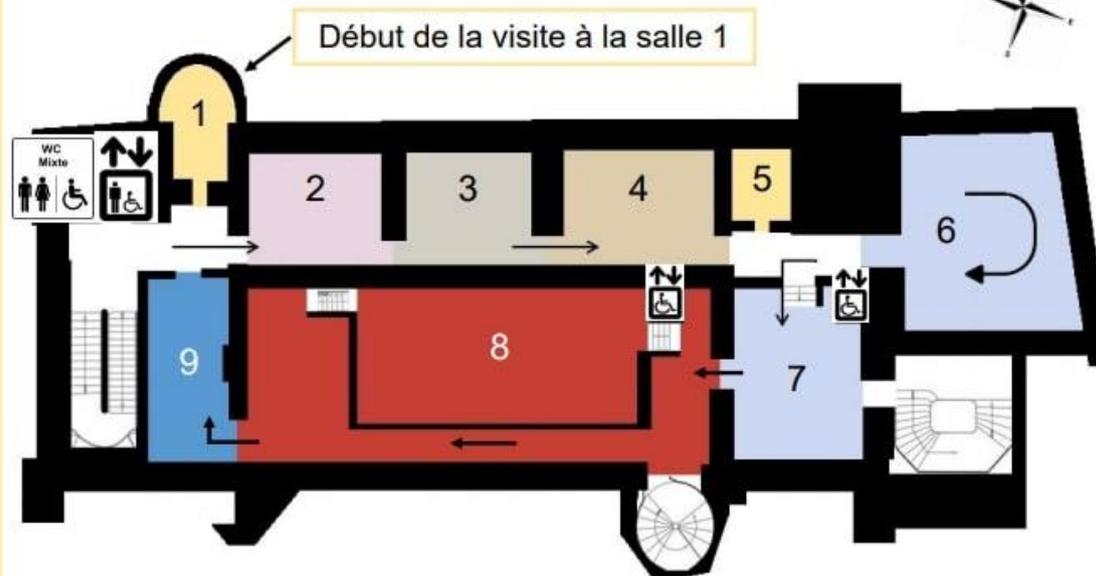
Figure 44 : Première version du second livret FALC



Bienvenue au MUDO-Musée de l'Oise !

Vous vous trouvez au 1^{er} étage.

Voici le plan de cet étage.



2

On trouve ici des peintures, des sculptures et des objets.

Ces œuvres datent de l'époque des rois, des empereurs

et des premiers présidents de la République.

C'est ancien et fragile.

Il ne faut pas toucher.



Les agents du musée
sont habillés en noir et blanc.

Ils portent un badge.



Les agents peuvent vous aider.



Les toilettes sont en face
des escaliers.

La visite commence dans la salle 1.

C'est la première petite salle à gauche dans le couloir.

Ses murs sont jaunes.

3

Salle 1 : Jacques Cambry et l'Oise

Le **musée** est dans un **palais**.
Le palais est très vieux.
Plusieurs personnes ont habité dedans.



Jacques Cambry vivait dans ce palais.
C'est un ancien chef du département de l'Oise.



L'Oise est en rouge sur la carte de France.

4

Salle 1 suite

Jacques Cambry voyage dans l'Oise avec des savants et un dessinateur.



Ces personnes impriment après les dessins qui sont sur les murs.

Regardez les dessins.
Vous préférez quel dessin ?



5

Salle 2 : le paysage au 19^e siècle

Un **paysage** est une vue de la nature.

Cela peut être par exemple :

- la campagne,
- la mer,
- les montagnes,
- la forêt,
- la ville.



Les peintres dessinent dehors.

Les peintres vont dans leur atelier après pour peindre des tableaux.
Ils utilisent des **pinceaux** et de la **peinture**.



6

Salle 2 suite

Ce tableau s'appelle **Vue du lac d'Annecy**.

Annecy est une ville française.

Qui a peint ce tableau ?
C'est **Théodore Caruelle d'Aligny**.

On voit les montagnes,
des nuages blancs dans le ciel
et le lac bleu.

Un buisson vert et une maison
sont à gauche.



Trouvez d'autres montagnes dans les autres tableaux.

7

Salle 3 : les paysages d'ailleurs

Il y a longtemps,
les peintres apprennent à peindre
en Italie.
L'Italie est en marron sur la carte.

Les **peintres voyagent** aussi
en Afrique du Nord et en Asie.
C'est le cercle rouge.

Les **peintres dessinent**
dans des carnets de croquis.
Les peintres ramènent
des **objets en souvenir**.



8

Salle 3 suite

Cet objet s'appelle
le **Chandelier aux dragons**.
Son fabriquant est inconnu.

Un chandelier sert à tenir les **bougies**.
Ce chandelier éclairait un lieu de prière.

Ce chandelier a été fabriqué
il y a longtemps en Asie.
Ce chandelier est en métal.

Les deux endroits pour mettre des bougies
sont en forme de **dragons**.



9

Salle 4 : peindre dans la nature

Les peintres veulent montrer la **lumière** du soleil sur leur toile.

Les peintres peignent directement dehors avec de nouveaux outils.

Ces outils sont le **chevalet** portatif et la peinture en **tubes**.



Les peintres adorent peindre la forêt de **Fontainebleau**.
Vous avez plusieurs exemples sur les murs.



10

Salle 5 : le cabinet d'art graphique

Les **arts graphiques** regroupent les techniques suivantes :

- l'écriture,
- le dessin,
- la peinture,
- la photographie...



Ouvrez les tiroirs pour découvrir d'autres œuvres !

11

Salle 6 : le mélange des styles

Il y a beaucoup d'**œuvres différentes** dans cette salle.
Pourquoi ?

Les artistes **mélangent** les **formes** et les **sujets** du passé.
Ils s'intéressent à des sujets très variés.
Les artistes utilisent des matières et techniques différentes.



Regardez autour de vous.
Vous trouverez des objets très variés.

12

Salle 6 suite

Thomas Couture a peint ce tableau.
Ce tableau s'appelle **Tête de femme au ruban bleu**.

Ce tableau est un **portrait** en peinture.
Un portrait est une représentation d'un homme, d'une femme ou d'un enfant.

La femme est un **modèle**.
On ne voit qu'un côté de son visage.
On appelle cela le **profil**.



Cette femme pense à quoi ?

13

Salle 7 : les décors

De grands **bâtiments publics** sont construits à Paris.
Les artistes à la mode reçoivent des commandes pour décorer ces lieux.

Les personnes riches construisent de grandes maisons en ville ou à la campagne.
Les artistes créent de **grands décors** dans les maisons.
Voici un exemple de décor à droite.



Levez la tête !
Vous pouvez voir en hauteur les décors d'une chambre.

14

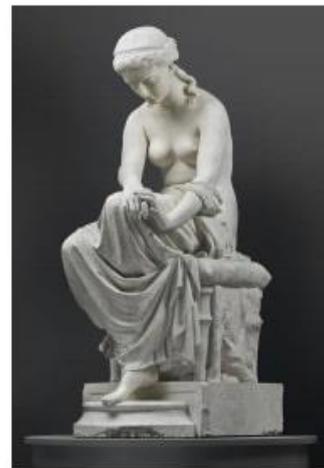
Salle 7 suite

Eugène-Antoine Aizelin a créé cette sculpture.

Une **sculpture** est une œuvre en volume.
On peut la voir de tous les côtés.

Cette œuvre représente **Psyché**.
Psyché est une princesse dans une histoire ancienne.
Elle vit beaucoup d'aventures.

Son mari est le dieu de l'amour : **Cupidon**.



Croisez les mains comme Psyché.



15

Salle 8 : l'art et la politique

L'État passe des **commandes** aux artistes.
Ces commandes montrent ce que pense l'État.

L'immense tableau s'appelle **L'Enrôlement des volontaires de 1792**.
Thomas Couture l'a peint.



Thomas Couture veut représenter **l'union de tous les Français**.

16

Salle 8 suite

Merry-Joseph Blondel a peint ce tableau.
Il s'appelle **Les Trois Glorieuses**.

Que voit-on ?
Une femme avec une couronne.
C'est une couronne en feuilles de chêne.
Il y a un drapeau français derrière elle.

C'est une **allégorie**.
Une allégorie est une idée représentée sous la forme d'un personnage.
Les idées ici sont :
- la **victoire du peuple**
- la **liberté**.



17

Salle 9 : l'art sacré

Les artistes créent des **décors** peints et sculptés pour les **églises**.
Les églises sont des lieux de prière.



Les artistes représentent des sujets de la Bible.
La **Bible** est un livre rassemblant des **textes sacrés**.



Vous voyez quel symbole sur l'église et le livre ?

18

Salle 9 suite

Charles Zacharie Landelle a peint ce tableau.
Ce tableau a 2 titres.
Les titres sont : **Les Anges de la Passion** ou **Le Calice**.

2 enfants se font un câlin.
Ils sont habillés en bleu et marron.
Ce sont des **anges**.

L'ange habillé en bleu tient un **calice** dans sa main droite.
Un calice est une coupe pour boire dans des lieux de prière.



19

La visite du 1^{er} étage est terminée.

Vous pouvez monter au 2^e étage par l'escalier ou l'ascenseur.

Vous découvrirez des objets moins vieux.



Vous trouverez cette salle à manger par exemple.

Elle est créée

pour une grande maison à Bruxelles.

Bruxelles est en Belgique.

Vous trouverez la charpente et des objets en céramique au 3^e étage.

20



Vous croiserez d'autres visiteurs pendant votre visite.

Vous croiserez peut-être des enfants avec Maurice.

Maurice le chat est la mascotte du musée pour les enfants.

21

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Conception : Service des publics du MUDO-Musée de l'Oise, Julie Laverat.

Relecture et validation :

Impression : Bureau imprimerie du Conseil départemental de l'Oise.

Crédits photographiques

© Logo européen Facile à lire Inclusion Europe sur la couverture.
Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski : couverture, pages 7 et 17.

© MUDO - Musée de l'Oise / Alain Ruin : pages 3, 12, et 16.

© MUDO - Musée de l'Oise / Julie Laverat : page 4.

© MUDO - Musée de l'Oise / Audrey Magnan : illustrations pages 5, 6 et 21.

© MUDO - Musée de l'Oise / Stéphane Vermeiren : page 5.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier : pages 9 et 13.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / René-Gabriel Ojéda : page 10.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Adrien Didierjean : pages 14 et 15.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Martine Beck-Coppola : page 19.

© MUDO - Musée de l'Oise / Jean-Louis Bouché : page 20.



MUDO
MUSÉE
DE L'OISE

LE **DÉPARTEMENT**
S'ENGAGE **POUR LA CULTURE**

MUDO - Musée de l'Oise

1 rue du Musée

60000 Beauvais

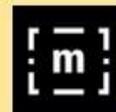
Tel : 03 44 10 40 50

mudo.oise.fr

Service des publics : 03 44 10 45 95

contact.mudo@mudo.oise.fr

Le musée est ouvert tous les jours de 11h à 18h,
sauf le mardi et certains jours fériés.



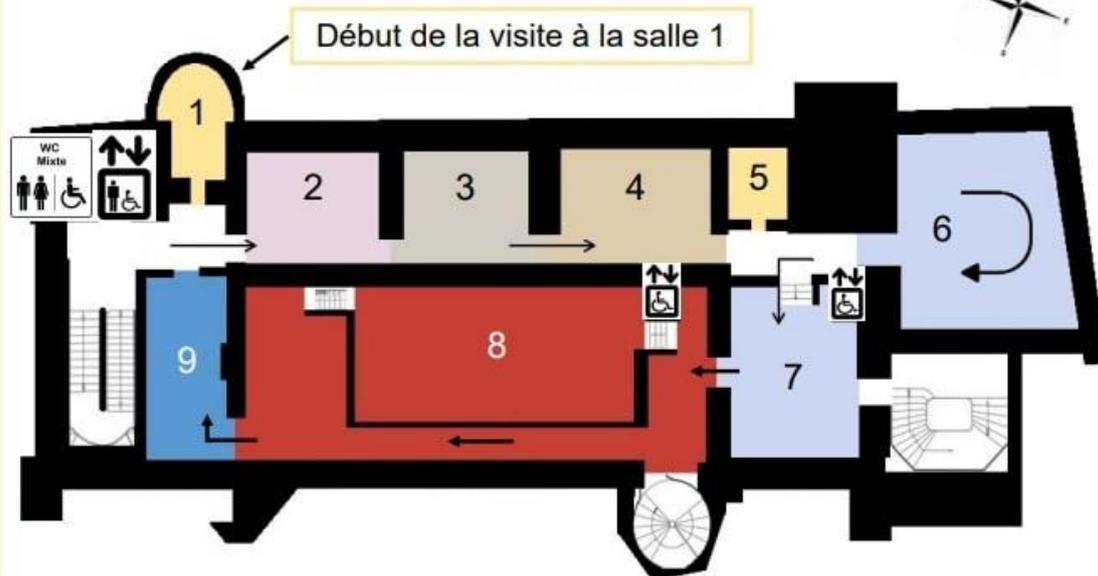
Annexe 18 : Version améliorée du second Livret FALC pour le MUDO – Musée de l’Oise

Après l’évaluation du second livret créé, j’ai décidé d’apporter de nouveau des améliorations. J’ai donc modifié le second livret pour en faire une version améliorée. Ce sera cette version qui sera normalement à destination du public en situation de handicap mental, au premier étage du MUDO – Musée de l’Oise. Tous les autres publics qui le souhaitent pourront néanmoins s’en servir. Ce livret sera peut-être côte à côte avec le premier livret à destination des aidants, accompagnateurs, éducateurs et parents.

Figure 45 : Deuxième version du second livret FALC



Bienvenue au MUDO-Musée de l'Oise !
Vous vous trouvez au 1^{er} étage.
Voici le plan de cet étage.



2

Vous trouverez ici des peintures, des sculptures et des objets.
Ces œuvres datent de l'époque des rois, des empereurs
et des premiers présidents de la République.
C'est ancien et fragile.
Il ne faut pas toucher.



Les agents du musée
sont habillés en noir et blanc.

Ils portent un badge.



Les agents peuvent vous aider.



Les toilettes sont en face
des escaliers.

La visite commence dans la salle 1.
La salle 1 est la petite salle à gauche dans le couloir.
Ses murs sont jaunes.

3

Salle 1 : Jacques Cambry et l'Oise

Le **musée** est dans un **palais**.
Le palais est très ancien (12^e siècle).
Plusieurs personnes ont habité
dans ce palais.



Jacques Cambry a vécu dans ce palais.
Jacques Cambry est un ancien chef
du département de l'Oise : un préfet.

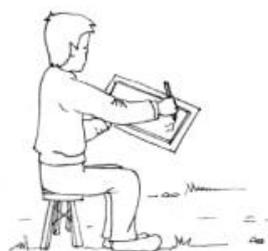


L'Oise est en rouge sur la carte de France.

4

Salle 1 suite

Jacques Cambry voyage dans l'Oise
avec des savants et un dessinateur.



Ces personnes impriment après
les dessins qui sont sur les murs.
Ce sont des gravures.

Regardez les gravures.
Où se trouve cette gravure ?



5

Salle 2 : le paysage au 19^e siècle

Un **paysage** est une vue de la nature.

Cela peut être par exemple :

- la campagne,
- la mer,
- les montagnes,
- la forêt,
- la ville.



Les peintres dessinent dehors.

Les peintres vont dans leur atelier après pour peindre des tableaux.
Ils utilisent des **pinceaux** et de la **peinture**.



6

Salle 2 suite

Ce tableau s'appelle
Vue du lac d'Annecy.

Annecy est une ville française
au milieu des montagnes.

Qui a peint ce tableau ?
Théodore Caruelle d'Aligny
a peint ce tableau.



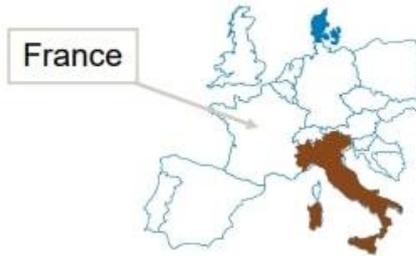
Retrouvez
les détails suivants :



7

Salle 3 : les paysages d'ailleurs

Il y a longtemps,
les peintres apprenaient à peindre
en Italie.
L'Italie est en marron
sur la 1^{ère} carte.



Les **peintres voyagent** aussi
en Afrique et en Asie.
Ce sont les zones en jaune
et orange sur la 2^e carte du monde.



Les **peintres dessinent**
dans des carnets de croquis.
Les peintres ramènent
des **objets en souvenir**.



8

Salle 3 suite

Cet objet s'appelle
le **Chandelier aux dragons**.

Un chandelier sert à tenir les **bougies**.
Ce chandelier éclairait un lieu de prière.



Ce chandelier a été fabriqué
il y a longtemps en Asie.
Ce chandelier est en métal.

Les deux endroits pour mettre des bougies
sont en forme de **dragons**.



Trouvez un autre objet en métal dans la salle.

9

Salle 4 : peindre dans la nature

Les peintres veulent montrer la **lumière** du soleil sur leur toile.

Les peintres peignent directement dehors avec de nouveaux outils.

Ces outils sont le **chevalet** portatif et la peinture en **tubes**.



Les peintres adorent peindre la forêt de **Fontainebleau**.

Cherchez d'autres tableaux avec la forêt.



10

Salle 5 : le cabinet d'art graphique

Les **arts graphiques** regroupent les techniques suivantes :

- l'écriture,



- le dessin,



- la peinture,



- la photographie...



Ouvrez les tiroirs gris pour découvrir d'autres œuvres !



11

Salle 6 : le mélange des styles

Il y a beaucoup d'**œuvres différentes** dans cette salle.

Les artistes **mélangent** les **styles** et les **sujets** du passé.

Les artistes utilisent des matières et techniques différentes pour décorer des objets ou des lieux.
Ce sont les **arts décoratifs**.



Regardez autour de vous.
Vous trouverez des objets très variés.

12

Salle 6 suite

Thomas Couture a peint ce tableau.
Ce tableau s'appelle **Tête de femme au ruban bleu**.

Ce tableau est un **portrait** en peinture.
Un portrait est une représentation d'un homme, d'une femme ou d'un enfant.

La femme est un **modèle**.
On ne voit qu'un côté de son visage.
Cela s'appelle le **profil**.

À quoi pense cette femme ?



13

Salle 7 : les décors

De grands **bâtiments publics** sont construits à Paris.
Les artistes à la mode reçoivent des commandes pour décorer ces lieux.



Les personnes riches construisent de grandes maisons en ville ou à la campagne.
Les artistes créent de **grands décors** dans les maisons.



Levez la tête !
Vous pouvez voir en hauteur les décors d'une chambre.

14

Salle 7 suite

Eugène-Antoine Aizelin a créé cette sculpture.

Une **sculpture** est une œuvre en volume.
On peut la voir de tous les côtés.

Cette œuvre représente **Psyché**.
Psyché est une princesse dans une histoire ancienne.
Elle a vécu beaucoup d'aventures.

Son mari est le dieu de l'amour : **Cupidon**.



Croisez les mains comme Psyché.



15

Salle 8 : l'art et la politique

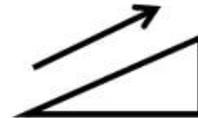
L'État passe des **commandes** aux artistes.
Ces commandes montrent ce que pense l'État.

L'immense tableau s'appelle **L'Enrôlement des volontaires de 1792**.
Thomas Couture l'a peint.



Thomas Couture veut représenter **l'union de tous les Français**.

Prenez les escaliers ou la rampe pour aller sur l'estrade.



16

Salle 8 suite

Merry-Joseph Blondel a peint ce tableau.
Ce tableau s'appelle **Les Trois Glorieuses**.

Que voit-on ?
Une femme avec une couronne de feuilles.
Un drapeau français est derrière elle.

C'est une **allégorie**.
Une allégorie est une idée représentée sous la forme d'un personnage.

Les idées ici sont :

- la **victoire du peuple**
- la **liberté**.



Cherchez d'autres drapeaux français dans les autres tableaux.

17

Salle 9 : l'art sacré

Les artistes créent des **décors** peints et sculptés pour les **églises**.
Les églises sont des lieux de prière.



Les artistes représentent des sujets de la **Bible**.
La Bible est un livre rassemblant des **textes sacrés**.



18

Salle 9 suite

Charles Zacharie Landelle a peint ce tableau.
Ce tableau a 2 titres.
Les titres sont : **Les Anges de la Passion** ou **Le Calice**.

2 enfants se font un câlin.
Ce sont des **anges**.

L'ange habillé en bleu tient un **calice** dans sa main droite.
Un calice est une coupe pour boire dans des lieux de prière.



Voyez-vous d'autres anges autour de vous ?

19

La visite du **1^{er} étage** est terminée.
Vous pouvez monter au **2^e étage** par l'escalier
ou l'ascenseur.
Vous découvrirez des objets moins anciens.



Vous trouverez cette salle
à manger par exemple.
Elle est créée
pour une grande maison
à Bruxelles.
Bruxelles est en Belgique.

Vous trouverez la charpente au **3^e étage**.
Vous pourrez aussi observer des objets en céramique.

20



Vous croiserez d'autres visiteurs pendant votre visite.
Vous croiserez peut-être des enfants avec **Maurice**.
Maurice le chat est la mascotte du musée pour les enfants.

21

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Conception : Service des publics du MUDO-Musée de l'Oise, Julie Laverat.

Relecture et validation : Laure Bébin, Estelle Fougeu, Philippe Guenanen, professeurs des écoles spécialisés, unité d'Enseignement du Centre infanto-juvénile Édouard Seguin.

Impression : Bureau imprimerie du Conseil départemental de l'Oise.

Crédits photographiques

© Logo européen Facile à lire Inclusion Europe sur la couverture.

Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski : couverture, pages 7 et 17.

© MUDO - Musée de l'Oise / Alain Ruin : pages 3, 12, et 16.

© MUDO - Musée de l'Oise / Julie Laverat : page 4.

© MUDO - Musée de l'Oise / Audrey Magnan : illustrations pages 5, 6 et 21.

© MUDO - Musée de l'Oise / Stéphane Vermeiren : page 5.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier : pages 9 et 13.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / René-Gabriel Ojéda : page 10.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Adrien Didierjean : pages 14 et 15.

© Sclera pictogrammes : page 18.

© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Martine Beck-Coppola : page 19.

© MUDO - Musée de l'Oise / Jean-Louis Bouché : page 20.



MUDO
MUSÉE
DE L'OISE

LE **DÉPARTEMENT**
S'ENGAGE **POUR LA CULTURE**

MUDO - Musée de l'Oise

1 rue du Musée

60000 Beauvais

Tel : 03 44 10 40 50

mudo.oise.fr

Service des publics : 03 44 10 45 95

contact.mudo@mudo.oise.fr

Le musée est ouvert tous les jours de 11h à 18h,
sauf le mardi et certains jours fériés.



Table des figures

Figure 1 : Léon Fenet, <i>Palais épiscopal, vue générale</i> - 1885-1898 – Beauvais © Archives départementales de l'Oise [13 Fi 036]	9
Figure 2 : Léon Fenet, <i>Palais épiscopal, vue générale</i> - 1885-1898 - Beauvais - © Archives départementales de l'Oise [13 Fi 031]	9
Figure 3 : <i>Palais Renaissance - MUDO - Musée de l'Oise et jardin</i> , 2019 © Julie Laverat ...	10
Figure 4 : <i>Tours du châtelet d'entrée - MUDO - Musée de l'Oise, avec une classe suivant la visite Moyen Âge</i> , 2019 © Julie Laverat	10
Figure 5 : <i>Aile Saint-Pierre abritant le MUDO - Musée de l'Oise et jardin, rosiers grimpants sur la gauche, labyrinthe et fontaine sur la droite</i> , 2019 © Julie Laverat.....	11
Figure 6 : <i>Vue de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, du châtelet d'entrée – MUDO – Musée de l'Oise et du jardin depuis l'entrée du palais Renaissance</i> , 2019 © Julie Laverat	11
Figure 7 : <i>Charpente du MUDO - Musée de l'Oise</i> , 2018 © Julie Laverat.....	12
Figure 8 : <i>Troisième étage du MUDO - Musée de l'Oise, exposition Trésors Céramiques</i> , 2018 © Julie Laverat.....	12
Figure 9 : <i>Salle 1 du premier étage autour du préfet Jacques Cambry</i> , 2019 © Julie Laverat	13
Figure 10 : <i>Salle 2 autour du paysage au XIXe siècle</i> , 2019 © Julie Laverat.....	13
Figure 11 : <i>Salle 3 du premier étage autour des paysages romantiques, danois et d'Orient</i> , 2019 © Julie Laverat.....	14
Figure 12 : <i>Salle 4 du premier étage autour des paysages peints en plein air</i> , 2015 © Julie Laverat	14
Figure 13 : <i>Salle 5 du premier étage autour des arts graphiques</i> , 2019 © Julie Laverat	15
Figure 14 : <i>Salle 6 du premier étage autour de l'éclectisme et des arts décoratifs</i> , 2015 © Julie Laverat	15
Figure 15 : <i>Salle 6 du premier étage autour de l'éclectisme et des arts décoratifs</i> , 2019 © Julie Laverat	16
Figure 16 : <i>Salle 7 du premier étage autour des décors publics et privés</i> , 2019 © Julie Laverat	16
Figure 17 : <i>Salle 8 du premier étage autour de l'art et de la politique</i> , 2019 © Julie Laverat	17
Figure 18 : <i>Salle 9 du premier étage autour de l'art sacré</i> , 2019 © Julie Laverat	17
Figure 19 : <i>Organigramme du MUDO - Musée de l'Oise, été 2019</i>	18

Figure 20 : Liste des visites et activités pour les écoles primaires, 2018-2019, recto	19
Figure 21 : Liste des visites et activités pour les écoles primaires, 2018-2019, verso	20
Figure 22 : Liste des visites et activités pour les collèges et les lycées, 2018-2019, recto	21
Figure 23 : Liste des activités pour les collèges et les lycées, 2018-2019, verso.....	22
Figure 24 : Maison départementale des personnes handicapées de l'Oise, typologie des handicaps et répartition par canton, selon droits en cours au 31 décembre 2018 .	38
Figure 25 : Répartition, en pourcentages, des sites détenteurs de la marque Tourisme & Handicap par famille de handicaps	39
Figure 26 : Répartition, en pourcentage, des sites bénéficiant de la marque Tourisme & Handicap par catégorie	39
Figure 27 : Nombre de sites détenteurs de la marque Tourisme & Handicap par département au 31 décembre 2016	40
Figure 28 : Extraits du livret du musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon :	45
Figure 29 : Extraits du livret de la Maison de Victor Hugo :	46
Figure 30 : Extraits du livret du musée de l'Orangerie :	47
Figure 31 : Extraits du livret du musée de Normandie :	48
Figure 32 : Extraits d'un des livrets du parcours permanent du musée de l'Homme :	49
Figure 33 : Extraits du livret du Musée d'Orsay sur Paris au XIXe siècle :	50
Figure 34 : Extraits du livret du musée du 11 Conti :	51
Figure 35 : Extraits du livret du musée de Flandre :	52
Figure 36 : Extraits du livret du musée du Louvre-Lens :	53
Figure 37 : Théodore Caruelle d'Aligny, <i>Vue du lac d'Annecy</i> © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski	54
Figure 38 : Anonyme, <i>Chandelier aux dragons</i> © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier	54
Figure 39 : Thomas Couture, <i>Tête de femme au ruban bleu</i> © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier	55
Figure 40 : Eugène-Antoine Aizelin, <i>Psyché</i> © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Adrien Didierjean.....	55
Figure 41 : Merry-Joseph Blondel, <i>Les Trois Glorieuses</i> ou <i>La Force a reconquis ses nobles couleurs aux trois mémorables journées de juillet 1830</i> © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Hervé Lewandowski	56
Figure 42 : Charles-Zacharie Landelle, <i>Les Anges de la Passion</i> ou <i>Le Calice</i> © RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Martine Beck-Coppola	56

Figure 43 : Premier livret	57
Figure 44 : Première version du second livret FALC	70
Figure 45 : Deuxième version du second livret FALC	83